

FRASNE

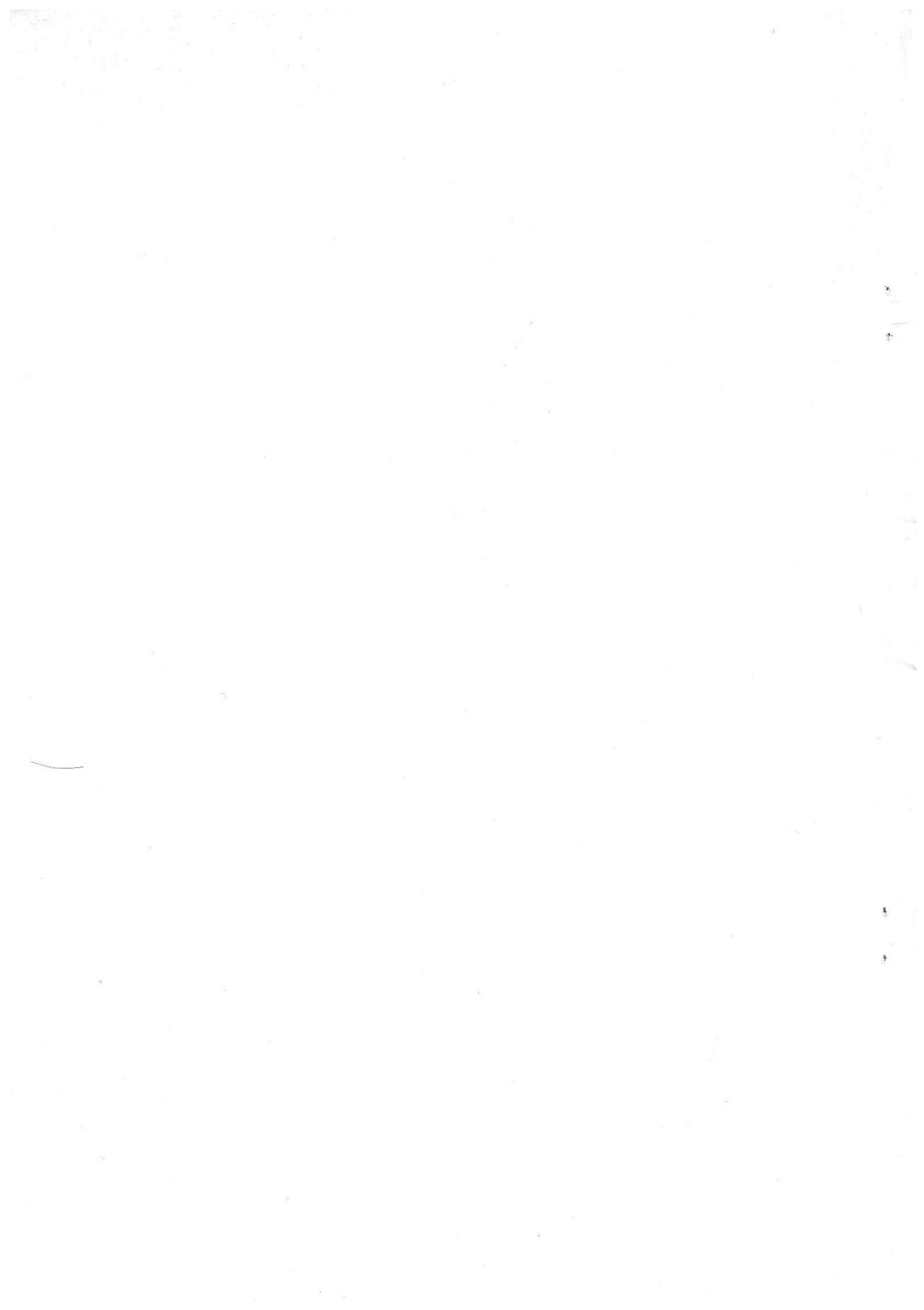
Notre Village

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N°20



Décembre 1997



LE MOT DU MAIRE

L'année s'achève. C'est l'heure des bilans.

Il y a un an, je terminais le mot du maire ainsi :

« Que sera la nouvelle année ? Elle sera vraisemblablement aussi dure que 1996, elle sera surtout ce que nous la ferons ».

Force est de constater que 1997 ne nous a pas laissé le choix ! Les difficultés financières de 96 avaient pesé lourdement sur nos projets, mais cela n'a rien de comparable avec les problèmes de chômage auxquels nous sommes confrontés cette année.

Lorsque l'emploi est en jeu, ce n'est pas nous qui décidons, nous subissons. Les entreprises supportent difficilement l'évolution effrénée qui fausse toutes les données. La course à la rentabilité entraîne la précarité de l'emploi. Chez nous, les employés de HONSEL et de SERVAIR sont les premières victimes.

Les modes de vie changent aussi. L'ESPACE D'ACCUEIL, structure de vacances pour les familles et groupes, est-il encore adapté à la demande ?

En 1997, nous avons l'espoir de régler le problème de la Z.I en réalisant une zone allant de l'usine CEBE à la voie ferrée, (voie ferrée qui représente un atout à conserver). Eh bien, nous parlerons encore en 1998 de ce dossier qui va durer 10 ans, pour essayer de garder la maîtrise de nos terrains. Aujourd'hui, FRASNE, propriétaire de plus de 1000 ha, n'a pas la possibilité de délivrer un seul permis de construire sur son territoire. C'est pour faire prendre conscience de cette situation aberrante que la commune s'est retirée du programme LIFE-DRUGEON (et non pour s'opposer au programme lui-même ; avec notre réserve naturelle volontaire, créée en 1986, nous ne sommes pas en reste en matière d'Environnement !). Or, à ce jour, on nous soumet une Nième zone de protection : « NATURA 2000 ». Il va de soi que nous n'accepterons ce nouveau périmètre qu'à la seule condition que soit acceptée, en contrepartie, la création d'une zone industrielle digne de ce nom.

Pour 1998, l'emploi et la qualité de vie sont les objectifs de notre programme :

- poursuivre la prospection en vue du développement économique, trouver un repreneur pour l'usine HONSEL, redéfinir le rôle de l'ESPACE D'ACCUEIL,
- continuer les travaux pour la sécurité, l'entretien des bâtiments communaux et l'amélioration du cadre de vie,
- en terminer avec les zonages de terrains communaux,
- développer le partenariat avec les associations et intensifier l'encadrement des adolescents.

Ce chantier de jeunes aura été le rayon de soleil dans la grisaille de 97, et c'est leur détermination qui nous a fait réagir. Un jour, j'ai vu arriver à la mairie un groupe de filles et de garçons qui m'ont dit : « On s'ennuie, vous n'auriez pas quelque chose à nous faire faire »
Cette démarche est une raison pour reprendre espoir.

Nous avons à FRASNE une jeunesse qui bouge et qui gagne au plan scolaire, sportif, culturel...un monde associatif efficace...des commerçants dynamiques !

Notre souhait le plus sincère - et notre rôle d'élus - c'est d'assurer à chacun des habitants les meilleures conditions pour une vie digne et enrichissante.

En cette fin d'année, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont participé à la décoration et à l'animation de notre village, et je souhaite à tous les Fraignauds

une bonne et heureuse année 1998 !

Le Maire ,

Jacques NICOLET

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le : 18-déc-97

du :

jeudi 12 juin 1997

Absents excusés

1.0 Approbation du compte - rendu de la séance du 7 Mai

2.0 Cessay . Bail Commercial

Résultats des offres pour travaux Cessay

Afin de bien définir le bail commercial, il est nécessaire de préciser clairement quelles sont les parties allouées à M. Petitcolin: la salle de restaurant, la cuisine, le camping, les sanitaires, les abords extérieurs devant la ferme, ainsi que le jeu de boules. Une délimitation sera effectuée par le Géomètre .

L'alimentation en eau se fera par le puits , dont l'eau sera traitée par un filtre à ultra-violet. Les chaîneaux de la ferme alimenteront la citerne existante qui fournira le bâtiment par le biais d'une pompe de relevage. Le réseau d'eau communal alimentera en complément si nécessaire.

3.0 Urbanisme

Permis de construire :

- M. Royet Rémi sur la parcelle 10 du lotissement de la chapelle.
- M. Guyot Pierre, Chef de district, pour la construction d'un garage; des modifications sont à prévoir.
- M. Plissonnier J.C. pour la construction d'un garage accolé à sa maison.

Déclarations de travaux:

- M. Lépeule Robert pour des modifications d'ouvertures sur le long de la Rue du Lhotaud .
- M. Gindre Jean-Marie pour l'agrandissement de son balcon.
- Plusieurs demandes de création d'abris de jardin, pour lesquelles il faudra attendre la prochaine modification du POS.

4.0 Budget pompiers du Département

Les pompiers de Frasne communiquent pour information le bilan du budget 1996, ainsi que le budget de fonctionnement 1997.

5.0 Compte - rendu de réunion du Syndicat des Eaux

Coût de l'eau en 1996 : 1,30 F/ m³, en 1997 : 1,55 F/m³ . Cette augmentation s'explique par le fait que le budget 1996 étant juste équilibré, il était nécessaire de retrouver une certaine marge de manoeuvre; de plus, le syndicat a dû investir dans du matériel informatique, et il s'avère nécessaire de refaire l'étanchéité du vieux réservoir.

6.0 Itinériss .

France Télécom désire implanter un pylône Itinériss sur le territoire de la commune de Frasne. La commune acceptera l'implantation de ce pylône si une contrepartie peut être trouvée, telle que l'alimentation de la ferme de Cessay en réseau souterrain .

7.0 D.I.A

8.0 P.L.A Projet Local d'Animation

Si nous obtenons un financement par le Conseil Général et par Jeunesse et sports , le Projet Local d'Animation sera mis en place cet été (Août) sous la forme d'un chantier de jeunes : balisage, débroussaillage, aménagement d'un sentier pédestre autour de l'étang, etc... seront proposés comme activités le matin. Les après-midi seront occupés par des randonnées, des animations, sous la responsabilité d'un animateur.
Ce chantier concerne les jeunes de 15 à 18 ans.

9.0 Achat d'un porteur : tondeuse - souffleuse

Le choix de la commune n'est pas encore fait, étant donné que certains aménagements du tracteur communal doivent être chiffrés avant de pouvoir prendre une décision.

10.0 Résultats des Appels d'Offres :

- Mur du cimetière :

le marché a été attribué à l'entreprise CLIVIO de Loray: démontage et remontage du mur avec diminution de un mètre de sa hauteur : 505 549,17 F H.T.

- Lotissement de la chapelle :

Pour la viabilisation de la 2e tranche du lotissement, les lots n°1 et n°2 ont été attribués à l'entreprise JEANNIN, pour un coût de 982 541,70 F H.T. et une surface de 14 314 m², soit un prix de revient de 68,65 F le m². (ce coût ne tient pas compte des voiries, trottoirs, électrification)

- Terrain de football :

concernant la pose de drains, travaux adjugés à l'entreprise JEANNIN, pour un montant de 79 350 F H.T.

11.0 Etude d'une proposition

- d'un "CENTRE ANIMATION DU RAIL ,DE MODELISME ET DE LA VAPEUR"

M. Claude Mainy, de Dompierre désire créer un centre d'animation autour de ce thème. MM. Labbé et Cuynet, du Club de Modélisme de Pontarlier, se joindraient à ce projet. Un tel projet serait susceptible de créer des emplois et d'attirer des visiteurs passionnés par ces disciplines. Il serait également source de revenus pour les restaurants et hôtels du secteur, notamment lors de manifestations de grande envergure, qui réunissent toujours plusieurs milliers de personnes. Un tel projet nécessite un bâtiment de 1 000m² d'exposition.

L'association espère atteindre en 4 ans une fréquentation de 20 000 visiteurs (hors manifestations spéciales).

Les tarifs d'entrée seront modulables en fonction des publics ciblés.

Une partie de l'exposition resterait à Dompierre, ainsi que certaines animations, dans le bâtiment de M. Mainy.

Il est nécessaire d'étudier le coût et le financement d'un tel projet ainsi que le fonctionnement . Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès des fonds européens 5B.

12.0 Proposition de participation du Département pour l'utilisation des installations sportives .

Coût de fonctionnement du gymnase du groupe X. Marmier, utilisé par le collège: 2 740 F.

Coût de fonctionnement du grand gymnase à la salle des fêtes : 23 667 F

soit un coût total de : 26 407 F, sans

tenir compte du travail des employés .

alors que le Département n'a versé que 8 000 F d'indemnité en 1996.

Pour cette année, le collège versera 11 611 F..

13.0 P.O.S

La première réunion pour la modification ou la révision du POS aura lieu le 20 Juin en présence de Maître COPPI et de la DDE.

14.0 Questions diverses

- Compte-rendu de l'assemblée générale de l'A.D.M.R.
- Travaux dans le logement de M. et Mme Lanquetin, pour la réfection des faïences et carrelages: devis de 6 348 F.
- Compte-rendu de l'avancement des travaux LIFE dans la parcelle des Levresses.
- Création d'une association de commerçants: Président: M. Guyot, vice-président: M. Vuitton, secrétaire: Mme Chauvin, trésorier: M. Filippini.
- Subventions: toutes les subventions concernant les trottoirs des rues de la chapelle, Capitaine Pinel, Capitaine Accart, et du Général de Gaulle ont été accordées.
- Usine Honsel: l'unité de fabrication des rivets devrait fermer à la fin du mois de Juillet, ce qui représente 22 licenciements.
La société Honsel demande à la commune l'autorisation de sous-louer ou de relouer les locaux de l'usine, et confirme son engagement de respecter les clauses du crédit bail.
Tout sera mis en oeuvre, aussi bien par la commune, que par la société Honsel, pour essayer de trouver un repreneur des locaux.
Le personnel essaie de mettre en place un plan de redressement qui sera soumis à M. Honsel prochainement -

Le Maire : **NICOLET Jacques**

Compte rendu de réunion**Conseil municipal**

Frasne le : 18-déc-97

du :

jeudi 10 juillet 1997

Absents excusés**1.0 Approbation du Compte-Rendu de la séance du 12-06-1997****2.0 Usine HONSEL**

Suite à la cession d'activité ,23 emplois ont été supprimés. Une cellule emploi est mise en place pour aider le personnel à trouver une activité . Divers articles sont parus dans des journaux spécialisés ,en France en Suisse et en Allemagne pour tenter de retrouver un éventuel repreneur des locaux dont HONSEL paie encore la location pendant plus de 2 ans . Une cellule commerciale reste encore en place ,le Conseil donne son accord pour une sous-location des locaux. Monsieur GRUILLOT ,Président du Conseil Général a demandé à l'A.D.E.D d'être attentive au dossier de Frasne .

3.0 CESSAY : décompte provisoire des travaux

Monsieur BENOIT-PEQUIGNET Architecte a établi le coût définitif des travaux 166 333.44 F

Un devis de 100 000 F est à l'étude , pour traiter l'eau du puits.

Un arrêté municipal sera mis en place , en vue de limiter la vitesse à 50 km/h sur la route d'accès

4.0 COMPTE ADMINISTRATIF 1996

Le Compte Administratif 1996 est approuvé à l'unanimité , ainsi que les budgets : Assainissement ,Eau, CCAS .

Résultats : BUDGET GENERAL : Fonctionnement Dépenses : 4 786 331 f

Recettes : 5 508 925 f

Excédent : 722 594 f

Investissement Dépenses : 3 532 984 f

Recettes : 1 793 843 f

Déficit : 1 739 141 f

Déficit de l'exercice 1 016 547 F

Reprise du Résultat de clôture de 1995 Excédent 1 468 062 F

Résultat de clôture de l'exercice 1996 Excédent 451 515 F

Résultat du Budget du C.C.A.S :

Fonctionnement Excédent = 7 502 F

Investissement Excédent = 200 F

Résultat de clôture du Budget Assainissement :

Exploitation Excédent = 75 837 F

Investissement Excédent = 144 473 F

Résultat de clôture du Budget Eau :

Exploitation Excédent = 285 770 F

Investissement Excédent = 9 827 F

5.0 URBANISME : Dossiers

- Permis de construire de Mr Petite Boissellerie , pour une maison d'habitation , la parcelle sera délimitée de façon à former un ensemble avec l'usine .
 - Permis de construire de Mr Robert Lépeule demandant l'ouverture de fenêtres , le long de la Rue du Lhotaud.
 - Abris de jardin : En attendant la révision du P.O.S, nous devons étudier les demandes au cas par cas , suivant les conseils de la D.D.E . Une réglementation devra cependant être mise en place afin d'éviter certains excès .
 - Désirant construire une maison d'habitation sur une parcelle appartenant à Mr Henri Marmier , Mr Corigliano demande l'autorisation de traverser la parcelle communale longeant la rue du Lhotaud .
- Pour des raisons de sécurité , le Conseil Municipal réserve son accord pour la création d'une sortie dans cette rue . Il est demandé au propriétaire de fournir un plan d'ensemble .

6.0 TRAVAUX 1997/98: chemins ruraux

- chemins d'exploitation

TRAVAUX 1997/1998 : Chemins Ruraux , Chemins Association Foncière .

La DDE a fait parvenir un devis de 270 000 F , une subvention sera demandée pour 98 . Une première tranche urgente , chemin de l'Etang .

7.0 Remplacement de Mme LAMBERT

Suite au départ en retraite de Madame LAMBERT , le corps enseignant souhaite que Mme SERRETTE la remplace à la maternelle ; celle-ci passera le concours d'ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles): ce poste est à temps plein .

Le Poste de Mme Serrette pourrait être transformé en deux postes à mi-temps . La création de ces deux emplois sera rendue publique par voie d'affiche .

Le cahier des charges concernant le ménage au Groupe Scolaire X.Marmier sera revu .

Pour le nettoyage de la salle des Fêtes , une réorganisation pourrait être étudiée avec le Comité des Fêtes .

8.0 Prix de l'eau

- Le prix du m3 d'eau reste inchangé , mais la taxe d'assainissement passe de 0.80 à 1.50 F le m3 .

9.0 Compte-rendu réunions des Conseils d'Ecoles : primaire et maternelle

ECOLE MATERNELLE : Effectif à la rentrée 97/98 : 26 enfants nés en 94 en petite section .
22 " en moyenne section .
25 " en grande section .

Demandes des enseignants : - achat d'outils pour petit bricolage
- renouvellement de la pharmacie

ECOLE PRIMAIRE : Important mouvement du personnel enseignant .

- Mme Bathani assurera la Direction en remplacement de Mr Chauffaud retraité
- Mr Cuenin remplacera Mme Dion (classe d'adaptation)
- Mme Dantan remplacera Mme Guillemet
- La Psychologue scolaire sera remplacée elle aussi .

- Une exposition , avec animation a eu lieu au 3è trim : bilan du travail effectué sur le thème du "Tour du Monde en tandem" par deux sportifs de Pontarlier .
Plusieurs intervenants sont venus présenter les pays traversés , dont la Turquie et le Ghana , entre autres .

- Demande exprimée par l'Ecole Primaire et le Collège : installation d'un sautoir et d'une aire de lancer (poids, marteau) près des terrains de football .

10.0 Demande pour ouverture d'un magasin + Point I

Une demande de reprise de magasin sur Frasne , avec ouverture d'un point I , est formulée , il reste à trouver un local pour ce commerce .

La Commune doit-elle faire le relais avec un crédit-bail pour l'installation ?

Les commissions développement économique et cadre de vie devront y réfléchir , afin d'apporter plus d' Informations

11.0 Compte-rendu réunion du Syndicat du 01.07.97

La réunion du Syndicat a eu lieu à Bouverans en présence de Mr Louis Philippe, Conseiller Général, où ont été présentés le Compte Administratif et le Budget de l'ACNAT, ainsi que les projets du LIFE. 100ha ont été défrichés représentant quatre chantiers différents, celui de Frasne devant se terminer ce mois-ci. Ces quatre sites sont retenus pour être clôturés et dotés d'un abri, dans le but d'être pâturés, le montant des travaux de clôture avec les abris s'élevant à 582 000 F entièrement financé par des fonds européens.

Les quatre sites se trouvent respectivement aux Granges-Narboz, Ste Colombe, Bouverans et Frasne.

Les Z.P.S (Zones de Protection Spéciale), en revanche, ne sont pas encore clairement définies. A la suite du programme LIFE, 300 000F seront consacrés à l'entretien de ce qui a été effectué, 50 000F par an restant à la charge des communes concernées.

DEMANDE DE L'ECOLE DE MUSIQUE : Les enseignants et professeurs de musique ont un statut précaire et fonctionnent avec un subventionnement provenant de plusieurs sources (les communes et le Conseil Général, le reste à la charge des élèves). Une demande est faite en vue d'harmoniser les tarifs et salarier le directeur et les professeurs de musique par les Communes concernées : Syndicat Intercommunal de Frasne, Synd. Interc. de Levier, voir aussi avec le SIADET (Val d'Usiers). Il est demandé un complément d'étude.

12.0 P.O.S

2 Etudes : hydraulique et botanique doivent se faire : un appel d'offres est lancé auprès des bureaux spécialisés.

13.0 Travaux chemin de Combressand

En vue de la construction de la maison de Mr et Mme Boiteux Christophe ainsi que d'une autre maison, des travaux sont à prévoir pour la viabilisation de ces parcelles, la sécurité incendie demandant une canalisation de 0 100 pour l'eau ; il faut aussi prévoir l'éclairage de la rue. La Commune prendra à sa charge, la différence des coûts.

14.0 Les impayés : Ordures Ménagères -Eau Assainissement .

Les impayés en ordures ménagères, eau et assainissement s'élèvent à 91000 F. Après un premier courrier aux intéressés leur demandant de s'adresser aux services sociaux s'ils éprouvaient de réelles difficultés pour acquitter leurs redevances, la commune n'a obtenu aucune réponse. Par conséquent, tout sera mis en oeuvre auprès des services de la Trésorerie pour que les impayés soient régularisés.

15.0 Résultats des Appels d'Offres : Groupe Scolaire Xavier Marmier et Travaux en forêts

TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE XAVIER MARMIER

Lot Maçonnerie : Ent. Vuillemin Joël pour un devis de 18 427.68 F TTC

Lot Ferblanterie : Ent. Mille et Godin sont à consulter à nouveau, les devis étant largement supérieurs à ceux initialement présentés.

Lot Menuiserie alu : Ent. Saillard de Pontarlier pour 104 622.91 FTTC

Lot Menuiserie int. : Ent. Racle est à reconsulter en attendant les résultats d'examen d'étanchéité de la toiture.

Lot Electricité : Ent. Lhomme N pour un devis de 17 969.40 F TTC.

Lot Plâtrerie Peinture : Ent. Picard pour un devis de 44 817.49 FTTC

TRAVAUX EN FORETS :

Création de Piste, place de retournement et sentier pédestre :

Entreprise retenue CUENOT, Levier pour 58 240 F.

16.0 Résultat des ventes de bois

Résultats de la vente du 26 juin à Pontarlier :

Art. 71 Parcelle 1 vendu à PESEUX pour 330 000 F

72 39 BROSSARD 300 000 F

175 CHAUVIN 77 000 F

17.0 Organisation 14 Juillet

Voir programme.

18.0 Proposition MAINY - aménagement du godet tracteur

Le godet du tracteur pourra être modifié afin d'améliorer le déneigement des trottoirs .

19.0 DIVERS - Participation de la commune -Dépense d'aide sociale au Département

-Effort fiscal de la Commune - Embauche des jeunes - Travaux logement de Mr Lanquetin

- La participation de la Commune aux Dépenses d'Aide Sociale de Département s'élève à 205 163 F au lieu de 219 053 F en 1996 .
- Effort fiscal de la commune par habitant en 1997 : 0, 597344
Moyenne des communes du Doubs : 1, 019872
Classement : 375 sur 594
- Embauche des Jeunes : 4 jeunes sont embauchés en juillet -Aout
- Travaux logement de Mme et Mr Lanquetin Georges : le montant des travaux pour la réfection de la salle de bain s'élève à 15000 F .
- Salle d'expo Tourbières : Le sous-sol de la mairie est transformé en salle d'exposition sur les tourbières à l'initiative de la commune et du comité des fêtes . On y adjointra l'expo sur le Drugeon .
- Courrier de Familles Rurales : Suite au courrier adressé à la mairie par Familles Rurales , posant plusieurs questions au CCAS , une réunion aura lieu afin d'y répondre .

Le Maire,

J. NICOLET

Le Maire : NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le : 18-déc-97

du :

jeudi 21 août 1997

Absents excusés

1.0 Désignation des remplaçants de Mme Serrette .

Remplacement de Mme Serrette , ASEM à partir du 1.09.1997

Le Maire rappelle que 2 postes mi-temps sont créés :

- un poste sera occupé par Mme Monnier
- un poste est attribué à Mme Bergerot
- Mme Bôle M.L remplacera Mme Monnier pour le service ménager.

2.0 Téléphone : Cessay - Itinérés

Demande ITINERIS

Pour faire suite à la demande d'implantation d'un poteau Itinérés , le Conseil Municipal confirme la délibération du 8.04.1994; le Conseil Municipal n'autorise aucune implantation de poteaux sur le territoire de la commune .

Une dérogation pour Itinérés pourrait être envisagée si une solution est trouvée pour le téléphone de Cessay .

3.0 Divers

1 / Un chantier de proximité .

Un chantier jeunes pour les adolescents est mis en place depuis le 15.08.1997.

- le matin activité "travail" les adolescents remettent aux normes le chemin pédestre du Forbonnet (balisage,débroussaillage. . .)
- l'après-midi activité "loisir" à Cerniébaud : Equitation
et aux Grangettes : Catamaran

Le chantier fonctionne sous la responsabilité de deux jeunes bénévoles , titulaires du BAFA.

Un bilan sera dressé conjointement par les participants et la commission CCAS.

2/ Terrain DUBEY

La Commune ne possédant plus de terrain à mettre à la disposition d'éventuels acquéreurs ; le Maire a rencontré le Notaire ,afin de connaître les modalités d'acquisition du terrain Dubey .

Une délibération avait été prise , stipulant que si aucun aménagement (construction) n'était réalisé dans les 4 ans consécutifs à la vente,la Commune était en droit de demander le rachat , les frais étant à la charge du vendeur .

3/ Scolaire :

Une réunion de la Commission est souhaitée début septembre , afin de préparer le budget scolaire de l'année 97/98 , qui sera proposé à la prochaine réunion du Conseil Municipal .

4/ Décharge :

Une réglementation est mise en place à la décharge , un courrier a été envoyé à tous les habitants , la Gendarmerie est chargée de faire respecter la réglementation .

Le Maire,

Le Maire :

NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion**Conseil municipal**

du :

jeudi 11 septembre 1997

Frasne le : 19-déc-97

1.0 Approbation du compte-rendu des réunions du 10 juillet et du 21 août 1997.**2.0 P.O.S***Etudes d'aménagement Zones 1NA 3NA**Etudes Hydraulique , Botanique**Demandes de locaux .*

La commune doit faire réaliser deux études concernant les zones 1 et 3 Na du POS. Ces études sont subventionnées à 50 %. Ont été retenus pour:

- l'étude d'aménagement des zones 1 Na et 3 Na, le cabinet de M. ZIOUA Jhemel, architecte DPLG et M. CONVERCEY, paysagiste DPLG; coût: 41 400 F; durée 4 mois. M. Zioua devra néanmoins préciser le coût de la 1/2 journée supplémentaire.
- l'étude hydraulique, botanique et phytoécologique, le cabinet SAGE à Annecy le Vieux. Coût: 41 400 F, durée 3 mois.

3.0 DOSSIER U.F.C.V*Cahier des charges , publicité pour trouver un repreneur : Particulier , Associatif ?*

Le conseil étudiera le dossier remis ce jour à chaque conseiller afin de débattre du sujet à la réunion extraordinaire qui aura lieu le 18 septembre en mairie.

4.0 URBANISME

- D.I.A.
- Permis de construire: - M. Dumontois, parcelle n°18 de la 1ère tranche du lotissement de la chapelle, pour une maison.
- M. Piot , parcelle n°6 du même lotissement, pour une maison.
- Déclarations de travaux:
 - Pose de vélux pour M. Vuillemin Laurent.
 - Pose d'une clôture chez M. Doney René, quartier des tôles.
 - Pose de deux vélux chez M. Ortiz François, lotissement du petit marais.
- Demande de M. Corigliano Eugène pour acheter une parcelle de terrain communal le long de la rue du Lhotaud afin de créer une sortie de garage à la maison qu'il désire construire sur le terrain de M. Henri Marmier.

5.0 ACHAT TRACTEUR*JOHN DEERE**Matériel : tondeuse, balayeuse, bac de ramassage*

La commune désire acheter un tracteur pour la tonte et la neige. Le tracteur de l'usine Honsel étant à vendre, en excellent état (seulement 180 heures de travail) et à un prix avantageux, le conseil décide donc de l'acheter, équipé d'une souffleuse à neige, d'une lame et de ..., au prix de 50 000 F.H.T. (valeur 160 000 F neuf). Il est nécessaire de l'équiper d'une tondeuse ou d'une broyeuse (15 000 F). Une option balayeuse est également à envisager, cela permettrait d'éviter la location d'une balayeuse une fois par an, et de balayer plus souvent.

6.0 ACHAT LOCAL POUR INSTALLATION POINT I

Mme Chagrot Florence ayant décidé de reprendre "la Boutique" de Mme Lépeule et d'y créer un point information, la commune se propose d'acheter le local de M. Gros pour un prix de 110 000 F. Les travaux nécessaires à la remise en état du local s'élèvent à 61 000 F. M. Chagrot se chargeant des travaux d'aménagement intérieurs. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil Général (FACAR) et du programme 1000 villages de France pour l'ensemble du projet. Ces subventions sont attribuées aux communes pour+ qu'elles louent à des particuliers, mais cette location peut évoluer en crédit-bail. La convention qui sera passée entre la commune et Mme Chagrot sera publiée dans le bulletin municipal.

Vote du conseil: 12 OUI, 2 NON, 4 Blancs.

7.0 PUBLICITE TGV

Il est possible de déposer des dépliant sur notre commune en gare de Frasne, mais il est interdit de les distribuer à l'intérieur des TGV. Des plaquettes peuvent également être distribuées sur les quais. La commune dispose d'un emplacement en gare, afin d'y afficher des informations sur la commune (lotissement, ZAC, etc.)

8.0 TRAVAUX DE VOIRIE RUE OMER LAMY

La maison de M. Godin étant souvent inondée par les eaux de ruissellement, il est nécessaire de poser une bordure de trottoir en continuité de celle passant devant chez M. Gabriel Rollet, sur un longueur d'environ 70 m. Devis: 33 000 F H.T.

9.0 RENTREE SCOLAIRE 97/98

La rentrée s'est bien passée. L'école ... a récupéré la photocopieuse du collège; l'école primaire a acheté un ordinateur.

Mlle Blondeau remplace Mlle Artal comme psychologue du primaire.

Le conseil général alloue à la commune une somme de 11 588 F. pour l'utilisation des deux gymnases par le collège.

10.0 BRANCHEMENT CESSAY PT

Suite à la réunion du 3 septembre avec MM. Morel et Jeannin de, il a été émis la proposition de ne creuser qu'une seule tranchée pour l'eau et le téléphone afin de limiter les frais; la commune accorderait alors l'autorisation d'implanter un poteau relais ITINERIS sur son territoire.

11.0 REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES 1997

La facture communale à régler au syndicat s'élève à 370 129 F, pour environ 1 000 parts, soit un coût de 370 F la part.

12.0 DIVERS

Ramassage des monstres .

Lettre limitation vitesse rue des Airelles .

Demande SAMERGUE Animation dressage chevaux

Terrain chemin de COMBRESSAND Aisance BOITEUX GAILLARD

Suite à la nouvelle réglementation concernant le ramassage des ordures ménagères, une collecte des monstres sera effectuée deux fois par an. Un premier ramassage se fera cet automne, puis à partir du printemps prochain, deux bennes (une pour la ferraille, l'autre pour les divers) seront mises à disposition du public pour venir y déposer leurs monstres près des ateliers municipaux. Coût de la location et du ramassage des bennes: 2 800 F.

Lettre de Mme ... pour demander une limitation de vitesse à 20 Km heure, rue des Airelles.

Demande de M. Gérald Samergue, de Chauv Neuve pour obtenir l'autorisation de laisser pâturer trois chevaux sur les communaux. M. Samergue désire créer sur le secteur une activité cheval, une partie musée, expositions tournantes, etc. La ferme de Cessay se prêterait bien à cette activité, d'autant qu'une partie de la ferme est réservée pour faire une halte équestre. Les agriculteurs refusant de laisser trois hectares de terrain, la commune ne désire pas accorder ce terrain à M. Samergue.

Demande de la société Cani Sports Passion, afin d'acheter ou de louer une vieille ferme, un chalet ou une grange, isolé et même sans électricité, afin de développer leur activité (nourriture pour chiens de courses).

Demande de MM. Boiteux et Gaillard pour acheter une petite bande de terrain d'aisance en bordure du chemin de combressand.

Le Maire : NICOLET Jacques

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 18 Septembre
1997

Tous les membres , sont présents .

1°) REFLEXION SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE .

- Après présentation par le Maire des possibilités de la Commune pour un développement normal et une pérennité dans ce domaine ,
A l'unanimité le Conseil Municipal décide de poursuivre le programme sur les zones 1NA et 3NA.
- Une recherche des locaux vacants doit être faite
- Une démarche serait aussi à faire pour trouver dans nos grosses fermes des possibilités d'installation .
- Une réflexion sur un développement économique en intercommunalité .

2°) DOSSIER CENTRE D'ACCUEIL

A l'unanimité le Conseil Municipal confirme le souhait de laisser la gestion du Centre d'Accueil à l'U.F.C.V en respectant la Convention signée , à savoir :

- Maintenir la location
- Se rapporter à la convention pour l'entretien
- Confier à Maître COPPI le dossier pour qu'il précise les obligations de la Commune .

Le Maire de Frasne,

Jacques NICOLET.

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le : 18-déc-97

du :

jeudi 9 octobre 1997

Absents excusés

1.0 Approbation du compte - rendu des séances du 11 & 18/09/97

Les comptes-rendus de ces deux séances du conseil municipal sont approuvés à l'unanimité.

2.0 Commission scolaire

La commission scolaire s'est réunie afin de fixer le montant des crédits de fonctionnement accordés par la commune pour les écoles:

- maternelle: 220 F par élève, au lieu de 170 F en 1996.
- primaire: 270 F par élève, auxquels il convient de rajouter le montant des sorties piscine, ski, la classe d'adaptation, la coopérative, les échecs, Noël, etc...ce qui représente un total de 432,50 F par élève.

Ces sommes, multipliées par le nombre d'élèves seront versées en trois fois, et seront gérées directement par les instituteurs.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le montant de ces crédits.

3.0 Marché

Réglementation des jours d'ouverture

Vu le manque de participation des commerçants ambulants, le Conseil décide d'accorder l'installation d'un marché une fois par mois, le premier vendredi du mois, durant toute l'année.

4.0 Urbanisme:

D.I.A.

Déclarations de travaux :

- M. Robert Lambert, 2, Rue des Airelles, pour un abri de jardin.
- M. Claude Turberg pour la construction d'une piscine derrière sa maison.

Mr TURBERG demande également l'autorisation pour clôturer son terrain, Rue Omer Lamy; un bornage est nécessaire afin de délimiter la partie communale.

- Pose du pylône ITINERIS sur une parcelle appartenant à M. Alain Courdier.
- M. Didier Rollet dépose un modificatif de permis de construire pour l'escalier menant chez lui.

5.0 Travaux à l'école maternelle:

Le chauffage électrique n'étant pas une solution adéquat pour ce genre de bâtiment, la commune a demandé un devis à Monsieur Vannoz, architecte, afin d'installer un chauffage central au fuel; coût: 263 000 F H.T. Le Conseil demande un devis comparatif avec le chauffage au gaz, pour l'installation et la consommation d'énergie.

Un dossier de demande de subvention sera déposé.

6.0 Eglise

Certains travaux sont à prévoir sur la façade Sud-Ouest de l'église: nettoyage de la talvanne et des chaînaux, peinture et joints à refaire. Ces travaux sont à exécuter sur nacelle et non sur échaffaudage. Un chiffrage sera demandé. Le Conseil accepte de porter ces travaux au budget 1998.

7.0 Assainissement

Adjudication des travaux concernant 10 regards situé sur la Grande Rue, afin de les placer sur les trottoirs:

travaux adjugés à l'entreprise Jeannin pour 184.541 F , Devis Lacoste: 192.930 F.

8.0 Vente de bois du 12.09.1997

Vente dans la parcelle 13 de 396 m3 adjugés pour 168.000 F à la scierie Cheveaux;
Vente dans la parcelle 20 de 751 m3 adjugés pour 210.000 F à la scierie CHAUVIN
Le total des ventes de bois à ce jour est de 1.205.900 F. Il reste 775 m3 dans la parcelle 31 qui seront à vendre le 4 Novembre prochain.

9.0 Syndicat du plateau de Frasne

Compte - rendu de la réunion du 07/10/97 à Bannans

* Dossier assainissement: il se divise en trois tranches:

- la première tranche sera terminée à la fin de l'année; coût: 11 M.F.
 - la deuxième tranche de 9 M.F. comprend , entre autres, la construction d'un bassin d'orage pour FRASNE BONNEVAUX ET VAUX.
 - la troisième tranche concerne exclusivement la création d'une nouvelle station d'épuration située à La Rivière-Druegon, qui devrait être opérationnelle en l'an 2000.
- Il reste à définir le règlement d'assainissement.

* Mise aux normes des fermes ayant moins de 78 U.G.B.: le Syndicat du plateau de Frasne participe aux subventions accordées aux agriculteurs pour une part de 5 %

* Programme LIFE : il se termine; sa fin sera marquée par la venue du ministre de l'environnement, et sera médiatisée.

Les travaux d'entretien réalisés cette année sont subventionnés à 80 % .

Révision des statuts du Syndicat, due à l'adhésion des communes de l'ACCPA (communes limitrophes de Pontarlier). Frasne ayant fait état de son retrait du programme LIFE ne fait plus partie de la compétence zones humides de ce programme.

* Possibilité de création d'un emploi jeune pour les travaux d'entretien des zones humides.

* Projet de création d'une piste cyclable de 7 Km de long entre Bonnevaux et Vaux et Chantegrue sur les remblais des travaux qui y ont été effectués,coût 650.000 F H.T, une demande de subvention sera faite .

10.0 Cessay

L'alimentation en eau et le raccordement téléphonique de la Ferme de CESSAY pourraient se faire en partenariat,France Télécom, utilisant la fouille de la conduite d'eau pour y passer son câble .

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition .

11.0 Affaire Didier Rolet/Commune:

Le tribunal administratif a jugé l'affaire qui opposait M. Didier Rolet à la Commune concernant la taxe de raccordement, et a donné raison à la Commune. M. Rollet a été condamné à verser 2.000 F de dommages.

12.0 T.G.V.

La Société SERVAIR n'étant plus prestataire du service des repas dans le TGV , les 18 emplois créés l'année dernière n'ont pas été reconduits. La société MITROPA, successeur de SERVAIR gardera 9 de ces emplois pour deux mois à l'essai. Devant le manque de concertation entre la direction de la SNCF à Paris et la mairie de Frasne, M.le Maire n'a pas souhaité se rendre à l'inauguration du TGV Paris-Zurich, afin de marquer son mécontentement , après en avoir informé les responsables .

13.0 Cyril Rebouillat:

Monsieur Cyril Rebouillat a gagné la médaille d'or du 5 000 m aux Jeux Mondiaux des Transplantés à Sydney. Le Conseil lui adresse toutes ses félicitations.

14.0 Pompiers :

Monsieur François COMTE a été nommé Lieutenant des Sapeurs-Pompiers de Frasne.

15.0 Lettre de Monsieur Michel Buet:

Demande de placer la Rue des Seignes en sens unique; la commission concernée se rendra sur place.

16.0 D.D.E.

La Direction Départementale de l'Équipement désire revoir la signalisation de tout le village.

17.0 Eclairage public:

Devis pour l'éclairage de la Grande Rue, en direction de Champagnole vers le parking Marandet, et le garage Bouveret: installation de 3 candélabres et pose de 2 lanternes sur les supports de Monsieur Marandet.

18.0 Remerciements de M. Allan Lambert à la commune pour l'avoir embauché cet été.

19.0 Usine HONSEL :

Le Conseil Municipal décide de contacter des organismes immobiliers pouvant aider à louer ce bâtiment.

Le Maire : NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion Conseil municipal

Frasne le : 19-déc-97

du :

jeudi 13 novembre 1997

Absents excusés

1.0 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9.10.1997

2.0 URBANISME

- 3 D.I.A.
- Permis de construire : -M. BUATOIS pour une maison individuelle .
- Modification de la façade du magasin Point I , transformation de l'actuelle porte d'entrée en vitrine , et une fenêtre en porte d'entrée .

3.0 TRAVAUX

- Eglise: Devis réfection du clocher: joints, corniches, reprise des tuiles, etc : 101 255 F H.T.
- Ecole maternelle: Devis changement de chauffage électrique par un chauffage au mazout: 248 000 F. H.T.
- Place du marché: Afin de respecter la réglementation sur l'opération Place du Marché , (obligation de construire dans un délai de 4 ans) ,la Commune doit envisager des travaux de restauration de cette Place.
Une étude sera réalisée le plus rapidement possible .
- Point I : Adjudications des travaux:
 - maçonnerie: Entreprise PESENTI pour un montant de 35 684 F H.T.
 - menuiserie: Entreprise RACLE pour un montant de 14 100 F H.T.

4.0 COMMISSION SCOLAIRE

- ECOLE MATERNELLE: L'effectif à la rentrée était de 73 élèves: 26 petits, 21 moyens, 26 grands.
Le montant de la subvention communale passe de 170 F à 220 F par enfant, répartis comme suit: 170 F pour fournitures scolaires, et 50 F versés à la coopérative. La somme versée à la Coopérative sera gérée directement par l'école, et aucun dépassement ne sera pris en compte par la commune.
Une modification des horaires du personnel de service est acceptée: de 9h 30 à 11h 30 au lieu de 9h 40 à 11h 40.
Demande de travaux: taille des grands arbres, réparation de la porte de la salle de jeux (ne ferme pas), installation d'un essuie-mains dans la cuisine, installation d'une prise électrique dans chaque mezzanine, achat d'une caisse de petit outillage .
Les trottoirs de la Rue de la Gare sont inutilisables en hiver à cause des arbres et de la neige, il sera nécessaire de prendre rapidement des mesures pour remédier à cette situation .
- ECOLE PRIMAIRE :L'effectif à la rentrée était de 150 élèves: au CP/ 23, en CP/CE1: 21, au CE1/CE2: 22, au CE2: 26, au CM1: 28, au CM2: 30; Une classe d'adaptation fonctionne avec 17 élèves du primaire et 2 de la maternelle.
Une subvention communale de 432,50 F par élève a été attribuée, correspondant à 270 F pour les fournitures scolaires, et 162,50 F pour la coopérative toutes activités comprises (ski, piscine, échecs, etc.), même principe de gestion que pour l'école maternelle .
- La subvention d'investissement en matériel est de 10 000F.

5.0 LETTRE U.F.C.V

L'U.F.C.V. par le biais de la direction générale, a adressé un courrier à M. le Maire en date du 31 Octobre présentant une demande de renégociation de la convention liant l'Espace d'Accueil à la commune, et l'informant de la suspension de l'exploitation de l'établissement au 31 Décembre prochain .

Ce courrier est de ton très sec .

Il est pour le moins nécessaire de rappeler certains points:

L'U.F.C.V. éprouve des difficultés à remplir le centre d'accueil.

- Le centre a été construit entièrement en partenariat avec l'U.F.C.V. selon ses prescriptions.
 - La convention liant l'U.F.C.V. à la commune pour une durée de 20 ans a été signée par le président national qui avait accepté le mode de calcul de location.
 - La redevance a été revue une première fois en Septembre 90, et étalée sur 5ans.
 - Une deuxième fois , elle a été renégociée à la baisse en Décembre 90
 - Un troisième avenant en fixe l'indexation sur le coût de la construction en Avril 94.
-
- En aucun cas la commune de Frasne n'avait autorisation ni pouvoir de s'immiscer dans la gestion de l'Espace d'accueil .
 - Dès Janvier 1998, quel que soit le repreneur de l'activité, il sera impératif de recadrer la convention.

Maitre Coppi, avocat de la commune, a été chargé du suivi de ce dossier.

6.0 LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE

- Prix de revient de la première tranche du lotissement de la Chapelle: 2 737 130 F.

- Vente des parcelles y compris l'estimation de la parcelle d'Habitat 25:

(3333 m2 x 130 F = 433 290 F) : 2 706 211 F

Le prix de vente de 130 F le m2 couvre juste le coût de réalisation du lotissement, sans faire payer le terrain.

7.0 PROGRAMME DE L'UNION DES COMMERCANTS POUR NOEL

L'Union des commerçants fera une semaine commerciale du 13 au 20 Décembre prochains, avec animations et tombola. Le tirage de la tombola aura lieu le samedi 20 Décembre à la salle d'animation. Le programme de la semaine sera distribué dans tous les foyers .

Après le 20 Décembre, la commune prendra le relais, avec les mêmes animations que l'année dernière , avec le concours de la SNCF .

L'Union des commerçants demande à la commune de prendre en charge la sonorisation durant cette période.(une réflexion sera menée avec le Comité des Fêtes pour un éventuel achat de matériel) .

La page communale mensuelle insérée dans le GAB sera réservée à l'animation des fêtes de fin d'année .

8.0 VENTE DE BOIS

La dernière vente de bois de l'année a eu lieu le 4 Novembre : la parcelle 31 du Forbonnet, de 775 m3, a été vendue à M.Jean - François Lorin pour 310 000 F, soit 400F le m3 sous écorce .

Le total des ventes de bois de l'année pour la commune représente 4320 m3 dont 190 m3 dans le non-soumis .

9.0 BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin devrait paraître à la fin de l'année; la commission information devrait se réunir prochainement.

Les articles sont à remettre avant le 10 Décembre , en mairie .

10.0 CHANTIER JEUNES ADOS

Les ados ayant participé au chantier jeunes de cet été se sont réunis aux vacances de la Toussaint, pour réaliser des Pères Noël , afin de décorer les trottoirs devant chaque magasin à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Ces chantiers encadrés par le CCAS se poursuivront en 1998 ,qui permettent aux jeunes de s'investir dans divers projets .

11.0 DEMANDE DE LA SOCIETE DE MUSIQUE

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 Octobre 97.
- Mise à disposition par la commune de la salle des fêtes les 12, 13 et 15 Décembre prochain, pour l'enregistrement du C.D.
- Une réunion a été provoquée par la commune afin de permettre une mise au point entre la classe d'accordéon de l' école de musique et l'école d'accordéon de Sophie Ravier.

12.0 PREVISION D'ILLUMINATION DE 1997

Afin d'égayer la rue de la Gare, des cordons lumineux seront posés sur les bordures de toit de la mairie.. Si le budget le permet, le fronton de l'église sera illuminé de la même façon.

En attendant la réfection de la Rue de la CHAPELLE en 1998 , elle sera illuminée pour les Fêtes .

13.0 ASSAINISSEMENT - SYNDICAT

Le Syndicat organise le 6.12.97 une visite de la station d'épuration de Salins les Bains (qui est en cours de construction) ,visite ouverte à tous les conseillers .

14.0 BUREAU POUR LES ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 10.12.1997

- De 8h à 12h : MM. J. Nicolet, C. Morel, P. Granjean et C. Jacquin.
 - De 12h à 15 h : MM. J. Désarménien, M. Vanthier, C. Pelletier et R. Marmier.
 - De 15h à 18h : Mmes D. Vanthier, C. Girard et G. Chenevez, et M. J. L. Monnier.
- Dépouillement à 18 heures.

15.0 REMERCIEMENTS

- De M. Cyril Rebouillat pour la participation de la commune.
- De Mme Vacheret pour la journée de formation des conseillères municipales du Doubs qui a eu lieu à Frasne.

16.0 RADON

Une cartographie de l'irradiation naturelle due au radon sera faite par un laboratoire. Des appareils de mesure seront placés chez des personnes volontaires : tous les membres du conseil sont volontaires désignés d'office.

Le Maire :

NICOLET Jacques

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
DE
FRASNE

25560 - DOUBS
Tél. 03 81 49 83 17

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le : 19-déc-97

du :

mardi 9 décembre 1997

Absents excusés

1.0 ETUDE ET VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1997

Un document de préparation du budget supplémentaire a été remis à chaque conseiller :

| | | |
|------------------|----------|-----------|
| FONCTIONNEMENT : | Recettes | 910 500 F |
| | Dépenses | 143 905 F |

| | | |
|------------------|----------|-----------|
| INVESTISSEMENT : | Recettes | 310 681 F |
| | Dépenses | 560 646 F |

EXCEDENT : 516 630 F

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve et vote le Budget supplémentaire .

2.0 QUESTIONS DIVERSES .

Le Maire informe le Conseil Municipal de la date de la prochaine séance du Conseil Municipal qui sera le

MARDI 16 décembre 1997 , une convocation avec l'ordre du jour de la séance sera envoyée à chacun .

Le Maire :

NICOLET Jacques

Compte rendu de réunion

Conseil municipal

Frasne le : 19-déc-97

du :

mardi 16 décembre 1997

1.0 Approbation du compte-rendu des séances du 13.11 et du 9.12.1997

2.0 URBANISME

-Trois demandes de Permis de construire concernant M.M. MUSY Michel, DORNIER Pierre, Mlle ROBBE Florence ont été déposées.

- D.I.A.

- Demande d'achat de terrain en zone artisanale de M. André FOURNIER afin d'agrandir son local exposition d'automobiles. Accord du conseil municipal pour une bande de 5 mètres avec une servitude d'inconstructibilité en limite de parcelle, au même prix que la parcelle .

3.0 U F C V

- Réunion le 15.01.1998

Monsieur le Sous-Préfet convoquera toutes les parties prenantes ainsi que le CPIE, le Conseil Général, le Conseil Régional, la CAF ainsi que "Jeunesse et sports", le 15 Janvier 1998 afin d'examiner les solutions susceptibles de préserver l'emploi .

4.0 C P I E

Le CPIE étant logé dans des locaux provisoires, recherche de nouveaux locaux; le Conseil Municipal étudiera cette demande avec attention.

5.0 REGLEMENTATION

- Rue des Seignes

Le règlement du lotissement rue des Seignes stipule que le stationnement est interdit dans cette rue. Le Conseil décide de mettre cette rue en sens unique, l'entrée se fera du côté de la rue des Ateliers, en accord avec les riverains concernés.

6.0 TRAVAUX

- Logement Marchand

- Point I

- Aménagement Place de la Gare

- Travaux Eau et Téléphone CESSAY

- Logement MARCHAND: La cheminée du logement est bistrée, et des réparations sont à effectuer dans plusieurs pièces. Dès que l'appartement à l'étage sera libre - dans quelques mois - Monsieur Marchand pourra l'occuper pendant que les réparations seront faites dans son logement. Après réparations, le loyer sera renégocié.

- Point I: Le contrat de vente a été signé; les travaux sont bien engagés. Une réunion de co-propriété est prévue en Janvier. Monsieur HUMBEY est nommé par le conseil pour représenter la commune à cette réunion.

- Aménagements Place de la Gare: Le conseil municipal accepte d'étudier le projet de la DDE. Une campagne de sensibilisation au mauvais stationnement sera mise en place prochainement.

- Conduite d'eau et de téléphone pour Cessay: les travaux sont terminés.

7.0 REUNION NATURA 2000

Deux réunions ont eu lieu en mairie avec les agriculteurs et les propriétaires concernés par le périmètre NATURA 2000.

Selon le cabinet d'études SAGE, la viabilisation de la zone 3 Na, derrière l'usine CEBE, serait bénéfique au maintien de la zone des Ecoulands .

Le conseil municipal maintient sa demande d'étendre la zone 3NA jusqu'à la voie ferrée .

8.0 VENTE DE BOIS

La dernière vente de bois de l'année a eu lieu le 20 Novembre 1997 à la Chaux du Dombief, 38 m3 de hêtres ont été vendus pour 12 600 F, soit 204 F le m3 frais d'abattage déduits.

9.0 LA GAULE FRASNOISE

Compte-rendu de l'assemblée générale de la Gaule Frasnoise.

La vanne située en bout de l'étang Lucien est défectueuse.

10.0 COURRIER DE L'HOPITAL DE PONTARLIER .

La chambre mortuaire de l'Hôpital de Pontarlier est légalement réservée aux décès survenus à l'hôpital ou la Clinique, et n'est pas une chambre funéraire. A compter du 15 Décembre 1997 cette réglementation sera strictement appliquée.

11.0 FAMILLES RURALES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association Familles Rurales: 145 enfants ont participé au centre de loisirs cet été, avec 11 animateurs.

Le camps d'ados s'est fait en association avec l'association Familles Rurales de Levier et a accueilli des enfants à partir de 12 ans.

Les contrats enfance prévus au départ pour les enfants de 0 à 6 ans pourront être prolongés de 0 à 16 ans.

Le Club féminin compte 20 adhérentes.

12.0 CONCOURS DE PETANQUE

Pour le challenge de pétanque ouvert aux associations, l'équipe de la commune sera composée de Christophe JACQUIN, Noël LHOMME, Christian PELLETIER, et Roland MARMIER.

13.0 SKI CLUB :

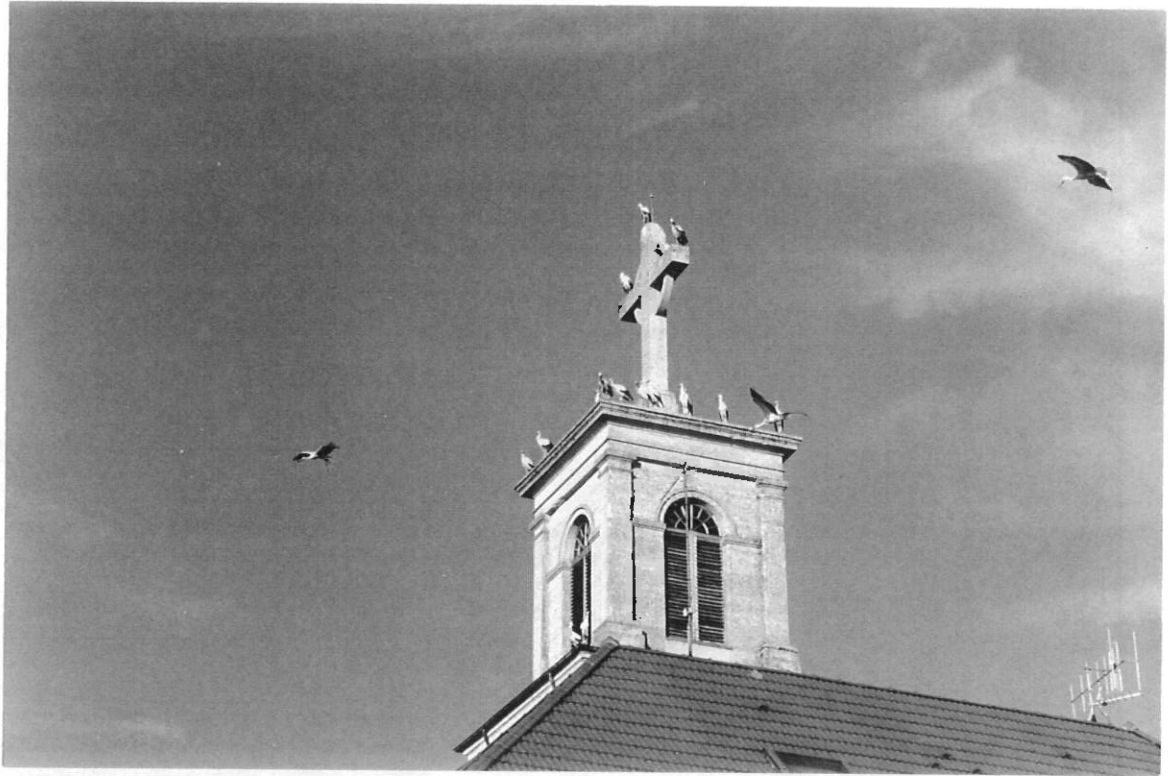
En ce qui concerne la sécurité sur les pistes de ski de fond, une personne sera nommée responsable de la sécurité sur Frasne, et une commission sera désignée pour mettre en place l'appel aux secours.

14.0 Réunion au Collège Emile LAROUÉ:

Le collège ayant demandé un emploi jeunes, la commune pourrait employer cette personne durant les mercredis et les vacances scolaires afin d'encadrer les adolescents .

15.0 Les vœux du Nouvel an du Maire se feront le Dimanche 4 Janvier 1998 à 11 H30

Le Maire : NICOLET Jacques



Les cygognes passent par Frasne





**Les Conseillères Municipales du Doubs
en formation dans les Tourbières**



LES CONSEILLERES MUNICIPALES EN FORMATION

L'Association des conseillères municipales du Doubs crée en 1994 et présidée par Madame VACHERET, maire de Chemaudin, compte actuellement 80 élues.

Le but principal de cette association est de réunir les élues pour des échanges de connaissances et d'expérience.

L'objectif n'est pas de s'immiscer dans les problèmes de chaque commune et de parler politique car on est là sans étiquette.

Le civisme est une notion importante et chacune essaye d'apprendre quelque chose pour être plus efficace.

L'ACMD organise donc des sessions de travail bimensuelles dans différentes communes dont les principaux thèmes traités ont reposés sur la reconnaissance des actions économiques et sociales du secteur et sur les principes de conduite d'une stratégie de communication au sein du conseil.

L'ACMD a également comme partenaires :

- l'UFCS (Union Féminine Civique et Social)**
- l'UR-CRIDF (Union Régionale-Centre Régional d'Information des Droits des Femmes) et bien d'autres encore.**

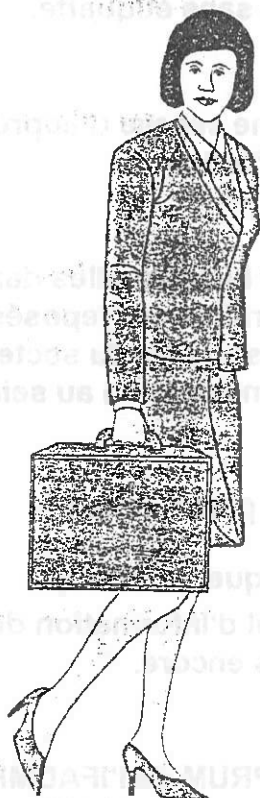
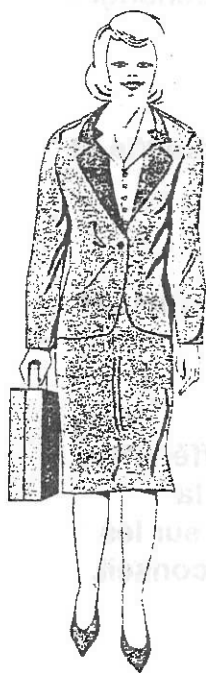
La formation est assurée par Monsieur René PRUM de l'IFADMR (Institut de Formation pour l'Animation et le Développement du Milieu Rural).

La première réunion de formation pour la saison 1997/98 de l'ACMD s'est tenue à Frasne sous la présidence de Geneviève VACHERET.

La matinée a été consacrée à la suite du programme de formation sur les techniques de communication.

L'après midi les 22 participantes ont eu le plaisir de découvrir et d'admirer la réserve naturelle des tourbières avec les commentaires de Monsieur Lucien BOLE.

Ces réunions permettent aux conseillères de mieux vivre leur engagement au sein des assemblées communales, tisser de plus en plus des liens de franche amitié. A noter que cette année nous avons assisté à une séance et visité les institutions Européennes à Strasbourg, et en 1998, notre programme prévoit une visite à l'Assemblée Nationale.



Quoi de neuf chez les Sapeurs Pompiers ?

Qu'est ce que la départementalisation

- 1 Fonctionnement

- 2 Quels en sont les avantages ?

- 3 Quelles en sont les contraintes ?

Fonctionnement **avant** la départementalisation
La commune a la charge d'équiper et d'entretenir le Centre de secours, sous la responsabilité pleine du maire

Fonctionnement **depuis** la départementalisation
Les frais d'équipement et de fonctionnement ainsi que la responsabilité sont transférés au département

«Départementalisation»?

Depuis avril 1996 le corps des sapeurs pompiers de Frasne est directement rattaché au département, ce qui exprimé différemment, veut dire que les sapeurs pompiers de Frasne sont «départementalisés». Concrètement cela signifie certaines modifications de structure et entraîne nécessairement des avantages et des contraintes, et pour les sapeurs et pour la commune.

-1 Fonctionnement :

- Toutes les communes payent une cotisation au département calculée entre autres au prorata du nombre d'habitants, c'est la «Taxe de capitation»
- Des communes comme Frasne, ayant la chance de posséder un centre de secours, avant la départementalisation, avaient en charge tous les frais inhérents à la bonne marche du corps. Cela allait de l'attribution de l'équipement du sapeur, aux pleins de carburant des véhicules, en passant par le remplacement des tuyaux d'incendie détériorés par le précédent sinistre.
De plus, le maire endossait d'office, sans avoir reçu généralement la moindre formation, toutes les responsabilités tant matérielles qu'humaines. Ce qui heureusement n'est jamais arrivé, mais aurait pu provoquer de très graves problèmes. (*Imaginez une grave collision en gare de Frasne à 11h du matin, alors que seulement 4 pompiers sont «réquisitionnables» à cet instant.*) Le corps des sapeurs est incapable dans ces circonstances d'apporter un secours efficace. C'est le maire qui est responsable et traduit en justice.
- Depuis avril 1996, toutes les communes continuent à payer la taxe de capitation.
- Frasne, au lieu de financer le fonctionnement du corps et de s'occuper de sa gestion, verse au département une allocation de fonctionnement évaluée à 200'000 F par année. Ceci décharge complètement la commune des frais de fonctionnement et d'équipement.
- La commune reste propriétaire de la caserne, et à ce titre, les frais de chauffage et d'éclairage continuent à lui incomber.
- Les vacations «*Forfait compensatoire donné au pompier en cas d'intervention sur sinistre ou en cas de formation* » ne sont plus à la charge de la commune
- Au niveau des responsabilités, on revient enfin à quelque chose de plus normal pour le maire, puisque celui ci exerce ses droits de police uniquement sur la commune.

Environ 1'000'000 de F
de dotation en matériel et
équipement depuis
janvier 1997, ...

- 2 Quels en sont les avantages ?

Depuis le 1^{er} janvier 1997 à ce jour, le centre de secours de Frasne s'est vu doté de :

- Remplacement de l'équipement vestimentaire à tout le personnel. Coût approximativement 80'000 F
- Une nouvelle motopompe remorquable à amorçage automatique de grande capacité. Coût approximatif 100'000 F
- 400 mètres de tuyaux et divers petit matériel coût ~25'000 F
- prise en charge administrative de tous les frais de fonctionnement (fax, timbres, papeterie, mobilier de bureau...)
- Tout récemment, principalement pour des raisons géographiques et climatiques, le C.S. s'est vu attribué un nouveau véhicule neuf, le premier de ce type dans le département. Ce véhicule, tous terrains, capable d'aborder des côtes à 50%, d'une capacité de 2000 l. d'eau est spécialisé dans la lutte contre les incendies de forêt. coût ~750'000 F

En dehors des avantages financiers, il est à noter une amélioration certaine de l'efficacité de part la dotation de matériel de qualité approprié, et d'autre part par l'unification et la standardisation de tout le matériel dans le département. Les relations entre le centre et la mairie ne pourront qu'en être améliorées.

- 3 Quelles en sont les contraintes ?

- plus de formation (Ceci fera l'objet d'un article sur un prochain bulletin)
 - plus de rigueur, plus de structure
 - Mise en place de permanence 24h/24, 365 jours par an.
- Il est facilement compréhensible que dans ces conditions toujours plus exigeantes, des démissions soient inévitables, et qu'en contrepartie, les volontaires se feront toujours plus rares.

*Toujours plus
professionnels, toujours
plus disponibles et...
toujours plus bénévoles*

**On Recrute !
Rejoignez nous dès le
1^{er} Janvier 1998**

Nous en profitons pour lancer un appel. Nous avons toujours de gros besoins. Si vous êtes tenté ou intéressé, n'hésitez surtout pas à nous rejoindre dès le 1^{er} janvier ou le 1^{er} juillet.

**J'ai pourtant appelé
les pompiers et c'est
une ambulance qui
arrive !**

Allô le 18 !!! 

Lorsque vous appelez les pompiers, que se passe t'il ?

- Sur le téléphone vous composez le 18 sans préfixe, ni rien d'autre.
- Une bande annonce vous informe « Vous avez demandé les sapeurs pompiers de Frasne, ne quittez pas. »
- Votre appel est dévié sur le centre de traitement d'alertes situé à Besançon. Un pompier professionnel, spécialisé dans le traitement des appels entre en communication avec vous et vous demande :
 - la nature du sinistre, feu, accident, malaise,...
 - Le lieu précis du sinistre. Soyez le plus précis possible. N'hésitez pas à donner le maximum de points de repères
 - Votre identité et votre numéro de téléphone.

Feu accident, voie
publique = **pompiers**

malaises ,interventions à
domicile : peut être une
ambulance privée !

Tous des pro.
commandés par des
pro.

Félicitations :
Lieutenant :
Comte François,
Sous lieutenant :
Poulin Emmanuel

Adjudant : **Pagnier JM**
Sergent chef : **More JP**
Sergent: **Lépeule E**

Caporal chef : **Pighin J**
Caporal: **Orlando F**
Caporal: **Musy M**

Merci de veiller sur notre
sécurité

S'il s'agit d'un feu, d'un accident de la route ou d'un prompt secours
(une urgence extrême) :

- Votre interlocuteur appellera les pompiers de Frasne de permanence pour une intervention de premier secours et plus de renforts sapeurs suivant la gravité de l'intervention. Cet appel parviendra par radio (bips) aux sapeurs en service qui feront diligence pour intervenir.

S'il s'agit d'une intervention sur une personne, ailleurs que sur la
voie publique :

- Votre interlocuteur se mettra lui-même ou vous mettra en relation avec le centre 15 (SAMU) avec un médecin régulateur à qui vous transmettez vos informations
- Celui ci selon la nature, la gravité, et l'urgence du cas prendra la décision de vous envoyer soit un médecin et ou une ambulance privée, soit l'ambulance des pompiers.

Ne soyez donc plus étonnés, si après avoir appelé les pompiers de votre commune, vous voyez arriver sur le lieu d'intervention, une ambulance privée.

Mon Lieutenant !

Il faut le savoir, tous les pompiers de Frasne reçoivent le même niveau de formation de base et le même équipement que les pompiers professionnels.

Dans cette organisation, toujours plus structuré, toujours plus professionnel qu'est devenu le centre de secours de Frasne, l'encadrement, se doit lui aussi d'être à niveau. Jugez un peu !

Commençons, respect de la hiérarchie oblige, par les **«chefs»**

2 Officiers

- Formation spécifique étalée sur un an, sanctionnée par un examen, donnant le grade de Sous Lieutenant.

Manu et François l'ont obtenu depuis l'an dernier déjà.

- Cette Année, durant deux semaines François a «planché» à l'école Nationale Supérieure des Sapeurs Pompiers volontaires pour décrocher, après examen le grade de Lieutenant.

Nous ne pouvons que leur exprimer notre gratitude, et les féliciter
chaleureusement.

3 Sous officiers : Pour les titulaires du grade de caporal, il convient de retourner à l'école pendant une semaine.

3 Caporaux : Début de la formation au commandement 1 semaine

Vous le constatez, le C.S. c'est quelque chose de très sérieux, qui ne manque pas d'être très rassurant, pour le cas ou nous en aurions besoin. Nous ne pouvons que **remercier ces «hommes»** pour leur dévouement, ainsi que les entreprises qui les emploient.

FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales de Frasne - Dompierre a tenu son Assemblée Générale le 14 novembre dernier en mairie de Frasne. Les membres du CA remercient tous les participants. Après le rapport moral et financier, nous avons eu le plaisir d'écouter un court exposé de la part de Monsieur Fernand CASSARD sur le contrat-enfance. Ce contrat est destiné à mettre en place ou à renforcer des structures comme les haltes-garderies, les centres aérés pour les enfants de 0 à 12 ans et bientôt pour les jeunes de 12 à 16 ans. La CAF finance jusqu'à 50% des projets, les familles 25% par les heures de garde, les 25% restants sont à la charge des collectivités locales signataires du contrat. Ces contrats enfance ont une durée de 5 ans, renouvelable : tous ont atteint leur objectif. L'association Familles Rurales est présente dans de nombreux contrat-enfance car ceux-ci sont un atout majeur pour les familles qui vivent en milieu rural. Notre Fédération a mené une grande enquête au niveau national d'où le ressort que la population rurale est en augmentation en effet de plus en plus de citadins choisissent de venir s'installer dans nos villages où la qualité de vie, comme on le sait, est d'une grande richesse. C'est une chance pour nos petites communes qui ont pâti par le passé de la désertification, synonyme de fermeture d'écoles, de commerces, de perte sèche de revenus. La tendance s'inverse, les associations vivantes et dynamiques en milieu rural en sont une preuve supplémentaire. L'association Familles Rurales de Frasne-Dompierre s'est depuis longtemps investie auprès des familles et souhaite continuer dans ce sens avec l'appui des municipalités et la volonté de nos élus et nous pouvons aller encore plus loin dans l'aide aux familles. En outre les contrats enfance représentent 174 emplois dans le département.

A la suite de l'Assemblée Générale 3 nouveaux membres ont été élus, Dominique Marmier, Catherine Rouget et Elisabeth Corigliano notre conseil d'administration a renouvelé son bureau. Bernadette Guichardon a été élue Présidente de l'association pour 3 ans, Edith Marmier est vice-présidente, Jacqueline Zehr trésorière, Nelly Barthod secrétaire, Laurence Jacquin, est responsable de la commission animation, Yolande Lepeule et Gilberte Cart-Lamy sont animatrices du Club Féminin, Véronique Jacquin et Nicole Marmier responsables du C.L.S.H, Dominique Trouttet responsable de la commission adolescents.

Chaque commission se réunit avec ses membres puis rend compte de ses réflexions au CA. Dominique Marmier fait partie du Conseil d'Administration et du bureau de la Fédération Départementale de Familles Rurales où il pourra faire un lien direct avec notre échelon local. Nos réunions sont bien sûr ouvertes à tous les adhérents.

Nous vous invitons d'ores et déjà à notre veillée SAPINS DE NOEL qui se tiendra le 9 janvier 98, où nous aurons le plaisir de vous offrir le vin chaud traditionnel. Une sortie patinoire va être organisée prochainement.

La carte adhérent est au tarif de 90F et 110F pour le Club Féminin. Ce dernier a débuté en octobre mais les inscriptions sont toujours possibles, tous les jeudis après-midi à la salle du Club 3e âge.

ESPACE JEUNES P.A.I.O

DU HAUT-DOUBS

QU'EST-CE QU'UN ESPACE JEUNES ?

C'est avant tout un lieu humain et accueillant où les jeunes rencontrent des personnes compétentes à même de les écouter, de les informer, de les orienter et de les accompagner pour toutes les questions touchant à l'emploi et à la formation.

Soutenue par l'Etat, le Conseil Régional et les collectivités locales, cette Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation, en collaboration avec différents partenaires, mène de nombreuses actions sur les fronts de l'emploi et de la Formation.

La structure s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et répond à une démarche volontaire des jeunes chômeurs désireux de s'insérer, mais qui sont un peu désorientés devant la marche à suivre et les démarches à accomplir.

LA PERMANENCE DE FRASNE

Afin de remplir aux mieux sa mission, l'ESPACE JEUNES a mis en place une permanence à la Mairie de Frasne, partenaire de cette structure.

Ainsi, une fois par mois, un conseiller est à la disposition des jeunes du secteur. Ceux-ci y trouvent le même accueil et les mêmes services qu'à Pontarlier. Il est cependant prudent de prendre rendez-vous au **03.81.46.54.61**.

N'hésitez donc plus, de nombreux jeunes sont déjà venus nous rencontrer.

ESPACE JEUNES P.A.I.O DU HAUT-DOUBS
4 rue de la Paix - 25300 PONTARLIER

Tél. 03.81.46.54.61

ou MAIRIE DE FRASNE

Tél. 03.81.49.83.17

(Pour tous renseignements ou rendez-vous).

POUR CEUX AU DELA DE 25 ANS, hélas confrontés aux problèmes du chômage, nous vous informons des dispositions en vigueur.

INSCRIPTION, DEMANDE D'ALLOCATION ET INDEMNISATION A L'ASSEDIC :

Lorsque l'on est à recherche d'un emploi, se rendre à l'ASSEDIC et remplir un dossier unique pour la demande d'inscription et la demande d'allocations, qui sont simultanées.

A l'issue de l'entretien d'inscription, on vous indique les conditions d'indemnisation éventuelle ou le délai nécessaire pour l'envoi de la notification de décision. On vous remet une carte d'inscription et on vous informe également sur les organismes qui peuvent vous venir en aide (CAF, SECURITE SOCIALE, etc...). Vous recevrez un livret (Cap sur l'emploi) qui vous permettra de préparer l'entretien de recherche d'emploi avec l'ANPE.

RECHERCHE D'EMPLOI A L'ANPE

Le demandeur d'emploi se rend à l'ANPE pour un entretien professionnel de recherche d'emploi et fait le point sur ses compétences. Le conseiller qu'il rencontre l'informe sur les services de l'Agence et lui fait chaque fois que possible des propositions concrètes d'offres d'emploi ou de démarches actives de recherche (orientation, formation).

Il revoit régulièrement l'ANPE pour le suivi de sa recherche d'emploi.

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec la MAIRIE qui peut éventuellement vous aider dans votre démarche.

SALUT LES JEUNES ! ...

Ce salut lancé à la cantonade, franc et chaleureux, les personnes ayant connu André GUYON se souviennent encore de son sourire lorsqu'il l'adressait à de jeunes ados lui disant : « bonjour M'sieur ! » en leur rendant la politesse.

C'est également une marque de respect que l'on doit à quelqu'un quand il a accompli une tâche ou répondu à une sollicitation. C'est le cas des jeunes ados qui, cet été et aux vacances de la Toussaint, ont répondu à l'appel des responsables du CCAS pour participer aux « chantiers jeunes » que ceux-ci avaient mis en place. En effet, découragés par toutes les démarches administratives entreprises depuis plusieurs mois, réunions, coups de fil, demandes auprès de Jeunesse et Sport, Profession Sport 25, la CAF, formulaires, descriptifs de projets, sans aucun résultat concret, les élus ont décidé de prendre les choses en main et convier les jeunes à une première réunion au cours de laquelle ils leur ont fait part de leurs projets. C'est ainsi qu'il a été décidé la réfection du sentier pédestre et quelques agrès du parcours de santé le matin et d'activités diverses l'après-midi (équitation à CERNIEBAUD et une après-midi catamaran aux GRANGETTES) au cours des deux dernières semaines d'août, du lundi au mercredi. Tous les déplacements ont été effectués à VTT et dans la bonne humeur, sous la responsabilité de deux jeunes filles à qui il convient de rendre particulièrement hommage, pour la bonne raison qu'elles étaient bénévoles.

La seconde réunion a eu lieu en octobre et, encouragés par l'ambiance de l'été, les jeunes y ont répondu plus nombreux pour préparer, cette fois, les activités des vacances de la Toussaint. Et c'est ainsi que pendant trois jours, ils ont peint les pères-Noël que tout un chacun peut admirer devant chez les commerçants, chaque sujet étant personnalisé, faisant de ce fait, oeuvre originale. Ils sont fabriqués dans du contre-plaqué marin, ont une finition parfaite, souhaitons qu'ils décoreront notre village durant de nombreux Noël...

Ceci prouve en définitive que les ados sont sérieux, qu'ils savent répondre aux initiatives de la commune. Espérons en tout cas que celle-ci pourra répondre de manière positive à leurs demandes et que, dès 1998 sera mis en place un plan d'activités dirigé, appuyé et subventionné par tous les organismes concernés, de façon à développer une « politique jeunes » digne de ce nom et satisfaisant leurs besoins au maximum. C'est l'un de ses objectifs les plus importants et il est certain qu'il aboutira avec l'aide des jeunes eux-mêmes, ils l'ont prouvé. En ce qui concerne l'avenir, on peut leur faire confiance, la relève est assurée... Salut les jeunes ! ...

Pas d'animation pour le TELETHON

cette année à FRASNE. Pourquoi ?

A l'origine des manifestations TELETHON à Frasne, l'initiative en était due aux membres de l'Association FRASNE-DOUROULA. Cette association n'existant plus, il aurait fallu qu'une autre puisse prendre la relève. Mais organiser une manifestation n'est pas chose facile ; il faut du temps, de la volonté, dépenser sans compter communications téléphoniques et KM voiture, et puis surtout, savoir motiver les bonnes âmes afin de mobiliser des bénévoles qui ne se trouvent pas, comme on dit « sous le pas d'un cheval ». D'autre part, si l'on veut respecter la « Chartre » du TELETHON les frais engagés pour l'organisation d'une manifestation ne doivent pas dépasser 10 % du budget total que l'on pense en tirer. C'est très aléatoire car si on veut mettre sur pied une manifestation relativement importante, on a besoin, au départ, d'un budget de fonctionnement adéquat. Un responsable d'association connaissant ces seuls critères-là peut déjà réfléchir avant de s'engager et concrétiser son action par la signature du contrat d'engagement mis à disposition, et sur lequel doivent figurer (entre autres) le

nom du responsable, de deux trésoriers et le budget prévisionnel de la manifestation.

Ceci étant, ce n'est pas une raison valable pour se décourager ; quand on est motivé, on arrive à beaucoup de choses et les formalités administratives passent mieux. Ce qu'il faut comprendre, c'est la structure mise en place par l'AFM pour la bonne organisation de l'ensemble des manifestations ; il s'en déroule tellement dans toute la France qu'on a été obligé d'établir un règlement précis, sans lequel certaines sommes d'argent recueillies partiraient dans quelque poche indélicate... A Paris se trouve un directeur général du TELETHON (Pierre BIRAMBEAU) ; pour l'Est de la France dont la Franche-Comté, Mr DA-COSTA et pour chaque département, un coordinateur départemental. Dans les principales villes du département (pour le Doubs : Besançon, Ornans, Pontarlier, Morteau, Montbéliard), un coordinateur local. Ce coordinateur local doit avoir une certaine expérience de terrain pour organiser les réunions dès l'été, susciter les initiatives, superviser les manifestations, prendre contact avec les organisateurs, bref, coordonner dans le vrai sens du terme.

A Pontarlier dont Frasne dépend, la personne que l'on nous a imposée pour accomplir cette tâche manquait visiblement d'expérience, a provoqué la première réunion le 23 octobre, au cours de laquelle rien ne s'est décidé et surtout, a remplacé façon arbitraire, sur ordre du responsable AFM de Besançon, la personne installée depuis sept ans. Malgré plusieurs courriers à Paris puis à la coordination locale, nos avertissements sont restés sans suite. Le manque d'expérience a fait que ce

TELETHON 97 a été plutôt tristounet à Pontarlier, sans motivation et, par refus de l'arbitraire, aucune manifestation n'a eu lieu à Frasne, ce qui est extrêmement regrettable. Ceci étant dit, le TELETHON 98 se prépare déjà, du moins on en parle ; et à Frasne, une fête aura lieu, car le TELETHON, c'est la fête. On y arrivera, c'est sûr...



CLUB du 3è ÂGE

Responsible du club du 3ième Age de Frasne, j'ai le devoir d'en assurer la pérennité. J'ai reçu le témoin et je dois le transmettre au suivant, mais, pour cela, il faut que notre association se renforce. Les anciens nous quittent pour aller rejoindre le royaume du silence ; nous avons donc besoin de sève nouvelle pour revitaliser le mouvement et continuer dans l'esprit des fondateurs. Certes, ce n'est pas le Club Méditerranée, et heureusement ! mais l'ambiance est chaleureuse et les aînés ont besoin des plus jeunes ne serait-ce que pour les aider dans leurs déplacements.

Je profite donc de cette tribune ouverte dans le Bulletin Municipal, pour faire appel aux retraités de bonne volonté. Qu'ils viennent nous rejoindre dans un esprit fraternel ! Ils seront les bienvenus !

La retraite est le temps qui nous est donné après une longue vie de travail (il y avait alors du travail pour tous !) pour faire ce qui nous tient à coeur et dont la vie active nous

privait. Il faut en profiter au vrai sens du terme. Il y a bien de quoi occuper son temps : des oeuvres caritatives attendent des bénévoles, des associations à but convivial ont besoin de ces énergies encore jeunes !

Je crois profondément qu'il faut laisser le travail et le fruit du travail aux jeunes qui en ont tant besoin. Tous les jeunes n'ont pas la chance d'avoir des parents pour les aider financièrement. Comment s'étonner après, du découragement d'une partie de la jeunesse, et de la violence qui devient presque légitime? Nous avons tous une part de responsabilité dans notre société, je crois que c'est un problème de justice sociale.

J'invite donc les jeunes retraités, et même les plus anciens, ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, à venir nous rejoindre. Il n'y a rien à gagner, si ce n'est l'amitié.

LES NOUVEAUX SERONT LES BIENVENUS

Pour s'inscrire on peut :

- s'adresser à l'un des membres du Comité.
- ou venir à la salle du club les jours de réunion : mardi ou vendredi
- ou encore, téléphoner au responsable

Jacques JACQUIN
16 Grand'Rue
Tél : 03 81 49 84 04

NAISSANCE ATTENDUE

AUX AMIS DE LA MUSIQUE

L'année 1997/98 est d'ores et déjà une année exceptionnelle au sein des amis de la Musique.

En effet, cette association est très heureuse de vous annoncer, en avant première, la naissance de leur tout premier bébé.

Celui-ci verra, le jour Vendredi 23 janvier à 20 H 00 en salle de répétition à l'école de musique de Frasne.

Cette soirée s'annonce pleine d'émotion et de joie. Les personnes ayant participé de près ou de loin à cette éclosion sont invitées à se joindre à la famille proche du bambin. On attend les membres du conseil municipal de Frasne, les membres honoraires des Amis de la Musique, les choristes (à qui l'on doit bien ça), les musiciens, leurs parents, leurs enfants, les élèves de l'école de musique, les professeurs de l'école, les parents d'élèves, les Amis des Amis de la Musique.

Ainsi, tous réunis, nous pourrons découvrir et fêter notre petit dernier qui nous a donné tant de mal...

Il convient, au préalable, de rappeler quelques épisodes de la grossesse :

- la période de conception a été courte et appréciée, semble t-il, par les musiciens après le concert de Noël 1996.

- le premier trimestre ne signala aucune nausée ni vomissement. L'embryon, encore fragile se développait lentement ... mais sûrement. Les premiers symptômes apparurent toutefois : hypertension devant le coût d'une grossesse telle que celle-ci.

- la vie foetale fut une période de travail intense. Le bébé nous le sentions, prenait forme et il nous fallait développer ces sens.

On fit appel à des personnes volontaires, courageuses et téméraires recensées sur tout le secteur pour développer l'appareil auditif du bébé, et ces futures cercles vocales. Ce travail se fit dans l'ombre mais efficacement avec un soucis légitime de réussite. Les récompenses furent pourtant rares pour ces personnes mais elles savaient qu'au bout du compte, cela en valait la peine...

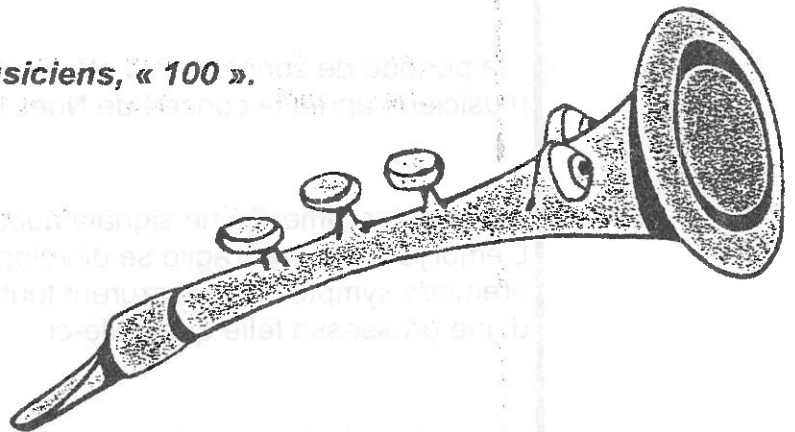
- il y eut ensuite l'étape attendue du 15 novembre au centre d'animation. « ça y est, il bouge ! » s'exclamions-nous tous ! Ce jour-là, le bébé prit forme. Il avait de nombreuses qualités mais encore quelques défauts que la maturation des dernières semaines allait gommer.

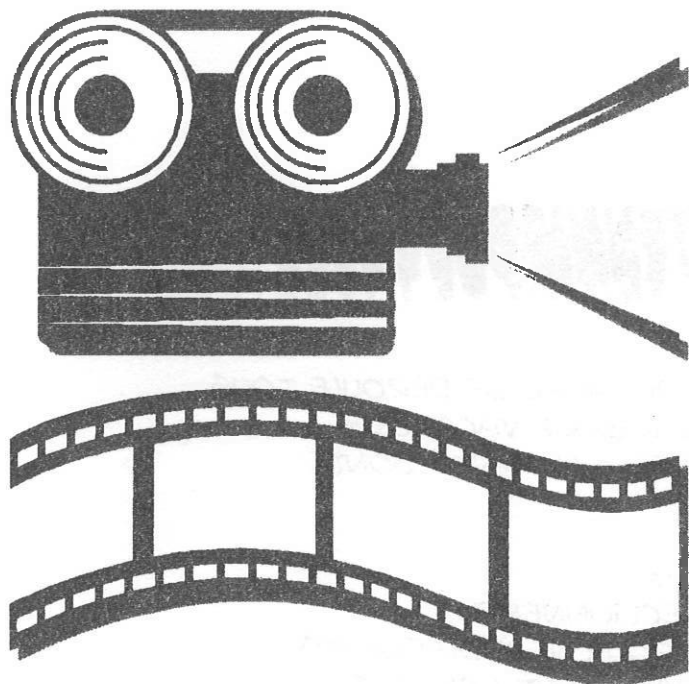
- le mois de décembre fut partagé entre des moments de joie et d'inquiétude. Joie de pouvoir le sentir respirer et d'entendre battre son coeur. Il était pur, ses intentions étaient saines. Il était déjà plaisir. Inquiétude aussi, de pouvoir y arriver dans les temps pour certains, de pouvoir y arriver tout court pour d'autres, de pouvoir tout simplement pour d'autres encore.

Aujourd'hui, le travail est achevé, la grossesse est terminée, le petit va arriver. Notre vie ne sera plus la même :
Sa famille ne verra que par lui, ses amis se le disputeront, chacun d'entre nous aura à coeur de le posséder...
Alors, découvrez vite le disque de votre harmonie.

Marc PAULIN

En vente auprès des musiciens, « 100 ».





A.B.C.D.E.F.
CINÉMA

En janvier 1998 (date non encore précisée)

"Marius et Jeannette"

réalisé par Robert Guédiguian

Un hymne à la vie, un film chaleureux...

Marseille, l'Estaque, un de ses quartiers populaires, une courette sur laquelle s'ouvrent quatre petites maisons. C'est là, qu'habitent Jeannette et ses voisins Caroline, Justin, Monique et Dédé. Jeannette est caissière et élève seule ses deux enfants. Marius, lui, vit dans la cimenterie dont il est le gardien. Leurs vies ne sont pas faciles, mais leur rencontre va tout changer, ils vont apprendre à retrouver le chemin du bonheur.

Ces films sont diffusés en collaboration avec l'Ecran Mobil. Les projections ont lieu au Collège Emile Laroue.

Des affiches vous annoncent le titre et le jour de projection. Merci au magasin " Super U", à la fromagerie et au Collège de nous aider dans cette publicité. Le panneau lumineux vous informe également de cette activité cinéma.

ABC DE F. TENNIS DE TABLE

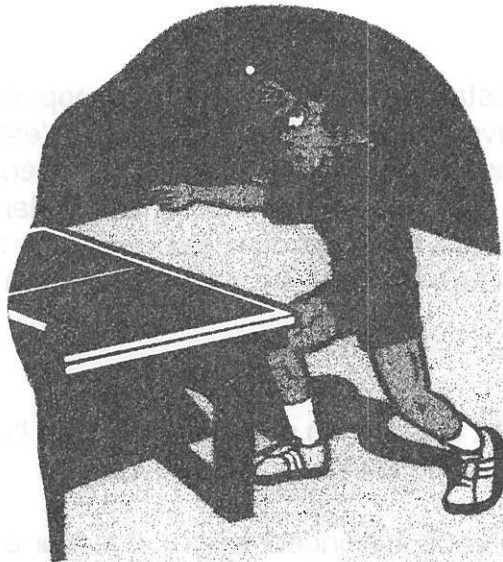
L'INITIATION AU TENNIS DE TABLE SE DÉROULE TOUS LES LUNDIS DE 17 H À 18 H (SAUF VACANCES SCOLAIRES). CETTE ANNÉE, 7 ENFANTS SONT CONCERNÉS.

TOUS LES MARDIS SOIRS :

- DE 17 H À 18 H - PERFECTIONNEMENT
POUR 14 ADOLESCENTS
- DE 20 H À 22 H - ENTRAÎNEMENT LICENCIÉS

LES MATCHS ONT LIEU TRÈS SOUVENT LE VENDREDI SOIR À PARTIR DE 20 H 30 AU PETIT GYMNASE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.

LES PERSONNES DÉSIRANT ÉCHANGER QUELQUES BALLES SONT LES BIENVENUES TOUS LES MARDIS SOIRS À PARTIR DE 20 H.



A.B.C.D.E.F

THEATRE

"La marraine de Charley"

Comédie anglaise en 3 actes

Un appartement d'étudiant à Oxford

Des carabins amoureux

Une gouvernante aimant la dive bouteille

Un colonel de retour des Indes

Un tuteur acariâtre qui surveille deux jeunes filles

Une brésilienne et sa nièce

Toute la troupe ABCDEF autour du metteur en scène
répète en vue des prochaines représentations

Vendredi 21 et samedi 22 mars 1998 à 20 h 30
salle d'animation à FRASNE

Et aussi à La Rivière Drugeon, à Jougne, à Censeau,
à la Cluse et Mijoux, à Boujailles et à Goux les Usiers...
(dates à préciser)



TENNIS CLUB



FRASNE

Le passage à une nouvelle année est propice à une **prise de recul**, voire à un bilan.

Non pas tant financier, où nous affichons un **équilibre quasiment parfait** et qui, s'il nous permet d'assumer nos dépenses de fonctionnement, ne nous procure en revanche des possibilités plus que minimales ; mais plutôt **au niveau de la raison d'être du club, la pratique du tennis**, où nous enregistrons pour 1997, sans contentement démesuré, **deux grandes satisfactions**.

1) Tout d'abord, la plus importante, la progression plus que spectaculaire des effectifs de l'Ecole de Tennis.

Quelques chiffres : Saison 95/96 : 45 inscrits / Saison 96/97 : 48 inscrits / Saison 97/98 : 62 inscrits,

soit une **augmentation annuelle de pratiquement 30%**, égale, à la fois chez les jeunes et (c'est un bon point) chez les adultes, qui semblent redécouvrir les aspects récréatif, convivial et entretien de la forme physique, obtenus par la pratique du tennis.

Cette réussite est due à plusieurs facteurs complémentaires :

° **La qualité des entraîneurs** qui assurent douze heures de cours par semaine. En effet, avec un moniteur breveté d'état, (classé 4/6) et une éducatrice (classée 15/2), le Tennis Club de Frasne dispose d'un encadrement digne des plus grands clubs.

° **La commune qui met à notre disposition trois cours extérieurs** et surtout, pendant la période hivernale, **la salle omnisports**.

° **La participation assidue et enthousiaste des élèves**, gage de la bonne marche de l'Ecole de Tennis. Plaisir de jouer mais également de participer à l'activité du Club, après les survêtements, « l'opération Tee-shirt » a connu un franc succès.

Cette Ecole a permis au Club d'être **présent aux championnats départementaux individuels et par équipes** (jeunes, adolescents et adultes).

Par ailleurs, l'appartenance au secteur de Pontarlier s'est concrétisée par des **invitations aux tournois internes du Pontarlier C.A.**, dont les installations ont pu être ainsi utilisées par nos joueurs.

L'Ecole de Tennis connaît donc une belle évolution, mais cette nouvelle dimension fait apparaître un besoin d'amélioration :

* Le Club utilise, pour la formation, du **matériel encombrant** qui doit être transporté à chaque séance, ce qui est source d'oubli, de perte, ou de vols ...

Un **rangement à l'intérieur même de la salle omnisports**, rendrait plus pratique l'emploi de ce matériel en particulier le kit mini-tennis, acquis par le Club, pour l'initiation des jeunes. Cette difficulté n'est donc pas sans solution.

* L'autre constatation est d'un tout autre ordre : le nombre de cours dispensés entraîne la **saturation de l'occupation de la salle** à l'intérieur des créneaux horaires attribués au Tennis-Club : si bien que **le jeu hors école est impossible** en période de mauvais temps pour les autres joueurs qui le souhaiteraient.

2) La deuxième satisfaction, le déroulement du tournoi en juin dernier.

Le nombre des inscrits, **une soixantaine**, était en augmentation.

Tous ces participants ont livré par beau temps **une centaine de matchs**, du mardi au dimanche, jour des finales.

La remise des prix a été suivie par **un sympathique barbecue**, qui a réuni joueurs, organisateurs, supporters et amis.

Au total, **une centaine de personnes** qui ont, nous l'escomptons, toutes passé un bon moment.

Espérant que 1998 soit tout aussi fructueuse pour l'école de tennis et le tournoi, nous remercions la commune, les moniteurs, les joueurs et vous souhaitons à tous une bonne année.

Le Bureau

THEATRE DU BRIC-A-BRAC

1997, UN PROJET SABORDE

L'année 1997 aurait dû être marquée pour le Théâtre du Bric-à-Brac par la réalisation d'un spectacle de type son et lumière auquel de nombreuses associations de Frasne avaient décidé de participer et qui avait pour toile de fond la pièce "La farce aux pois". Malheureusement pour des raisons dont chaque président d'association a été informé, le Théâtre du Bric-à-Brac a dû renoncer à ce projet.

LA FARCE AUX POIS

Néanmoins, le Théâtre du Bric-à-Brac a continué de jouer "La farce aux pois" dans une nouvelle version. Cette version, enrichie de quelques modifications de mise en scène et qui n'a d'ailleurs jamais été jouée à Frasne, comporte trois nouvelles scènes. Ces scènes se situent (pour celles et ceux qui ont vu le spectacle) entre la période révolutionnaire et la période actuelle et concernent :

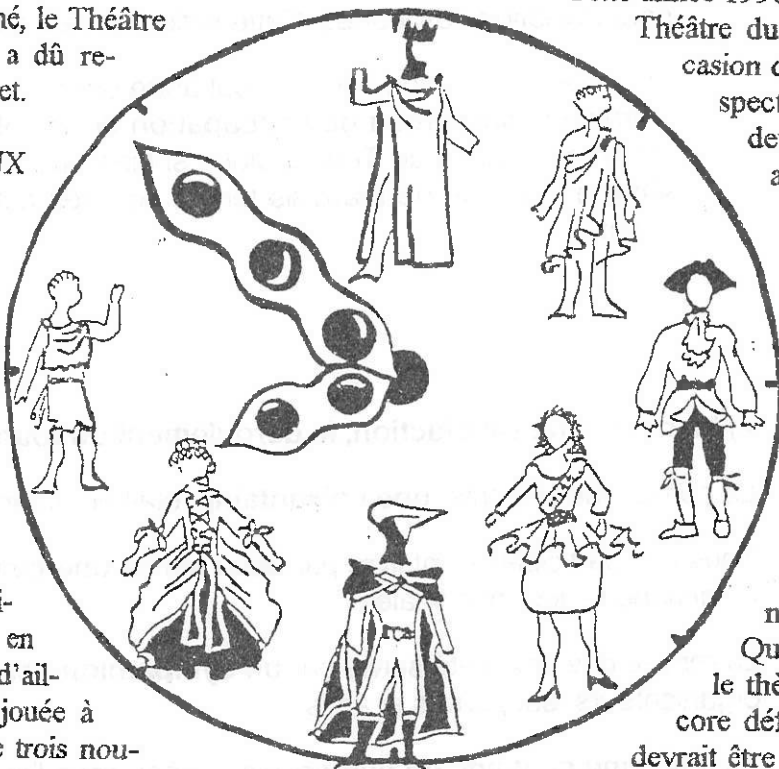
- Mendel avec la transmission des caractères héréditaires
- le Taylorisme et le krach de Wall Street
- l'annonce du débarquement à la fin de la seconde guerre mondiale.

Cette pièce, ainsi modifiée, a été jouée plusieurs fois dans le Doubs et aussi dans

le Jura (Festival Gérard Philippe à Tavaux, Champvans, Crotenay, Andelot). En 1998, il est encore prévu de la jouer, notamment le samedi 17 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes de Sirod (39) à l'invitation du Foyer Rural.

1998, LES PROJETS

Cette année 1998 sera aussi pour le Théâtre du Bric-à-Brac l'occasion de renouer avec un spectacle qui comporte deux pièces courtes aux thèmes très différents au lieu d'une seule. L'une des pièces aura pour sujet la chanson ou plus exactement le show-business avec la fabrication de vedettes plus ou moins éphémères. Quant à la seconde, le thème n'est pas encore défini. Ce spectacle devrait être joué à Frasne au mois d'octobre prochain.



ON RECHERCHE DES ACTRICES OU ACTEURS

Si des personnes (jeunes et moins jeunes) veulent faire partie de la troupe et jouer dans la seconde pièce, elles peuvent encore contacter (rapidement) le Théâtre du Bric-à-Brac en appelant le 03.81.49.86.41 ou le 03.81.49.84.20 après 18 heures. Elles seront les bienvenues.

ASSOCIATION LES SALINS DE BREGILLE

UNITE DE VIE DE FRASNE

***Venez fêter le Printemps
avec nous,***

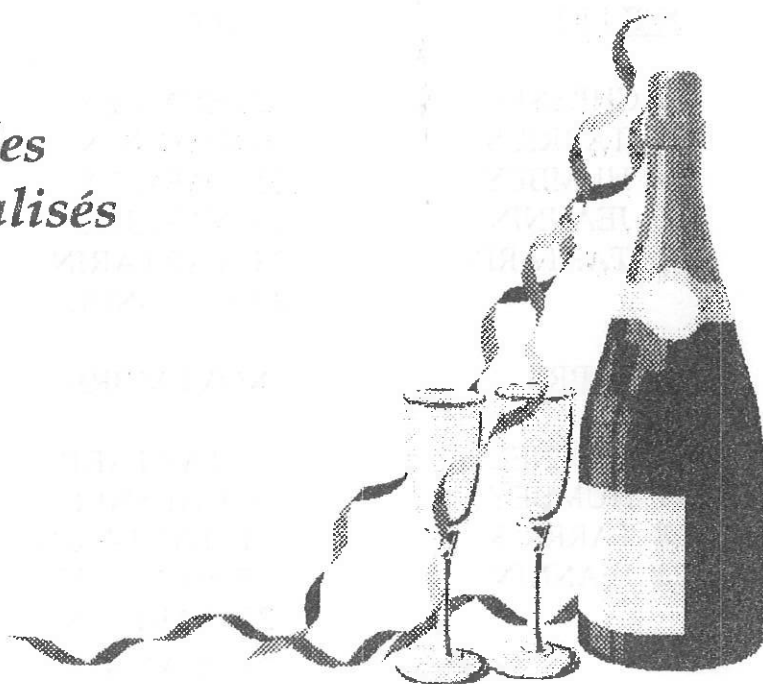
*le samedi 21 Mars 1998,
à partir de 15 heures 30.*

**Après-midi musicale animé par
Céline Masson à l'accordéon,**

***Vente de pâtisseries,
Boissons offertes.***

***Exposition vente des
objets cadeaux réalisés
à L'Unité de Vie.***

**ENEZ
NOMBREUX !**



TOUR DE GARDE DES MEDECINS.

ANNEE 1998.

Secteur de FRASNE, LA RIVIERE, et MIGNOVILLARD.

| | | | |
|-------------------|----------|--------------|----------------------|
| <u>DOCTEURS</u> : | CHESNEL | FRASNE | TEL: 03 81 49 81 14 |
| | HUMBEY | FRASNE | TEL: 03 81 49 84 57 |
| | JEANNIN | FRASNE | TEL : 03 81 89 72 88 |
| | TARRIUS | MIGNOVILLARD | TEL: 03 84 51 31 38 |
| | TARTARIN | LA RIVIERE | TEL : 03 81 89 80 52 |

JANVIER

1 HUMBEY
4 JEANNIN
11 CHESNEL
18 TARRIUS
25 HUMBEY

FEVRIER

4 TARTARIN
8 CHESNEL
15 JEANNIN
22 TARRIUS

MARS

1 TARTARIN
8 HUMBEY
15 CHESNEL
22 JEANNIN
29 TARRIUS

AVRIL

5 JEANNIN
12 TARTARIN
13 TARTARIN
19 CHESNEL
26 HUMBEY

MAI

1 JEANNIN
3 TARRIUS
8 CHESNEL
10 TARTARIN
17 HUMBEY
21 CHESNEL
24 JEANNIN
31 CHESNEL

JUIN

1 CHESNEL
7 TARRIUS
14 TARTARIN
21 HUMBEY
28 JEANNIN

JUILLET

5 CHESNEL
12 TARRIUS
14 HUMBEY
19 JEANNIN
26 TARTARIN

AOUT

2 HUMBEY
9 JEANNIN
15 TARRIUS
16 TARRIUS
23 TARTARIN
30 CHESNEL

SEPTEMBRE

6 HUMBEY
13 TARRIUS
20 JEANNIN
27 TARTARIN

OCTOBRE

4 CHESNEL
11 HUMBEY
18 TARRIUS
25 JEANNIN

NOVEMBRE

1 TARTARIN
8 CHESNEL
11 TARTARIN
15 HUMBEY
22 TARRIUS
29 JEANNIN

DECEMBRE

6 TARTARIN
13 CHESNEL
20 HUMBEY
25 TARRIUS
27 JEANNIN

JANVIER 1999

1 CHESNEL

COMMISSION MUNICIPALE BIBLIOTHEQUE

Le 26 septembre 1997 ; c'est sous un soleil plus que généreux qu'environ 200 bibliothécaires bénévoles et professionnels de 95 communes, dont **Frasne**, se sont rendus au 3^{ème} rassemblement annuel des dépositaires du Doubs à Ornans.

Monsieur Jean-François LANGEOT, maire d'Ornans, et **Madame Claude MATHIEU**, directrice de la DETSC, « Direction de l'Education des Transports Scolaire et de la Culture », représentant Monsieur Claude SALOMON, président de la Commission Culture au Conseil Général, Monsieur Philippe LABLANCHE, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles » et de **Madame Marie FRESSON**, directrice de la BDP.

Les participants ont découvert la nouvelle exposition sur les pirates (réalisée par Jérôme GEORGES) ; exposition que nous aurons le plaisir de vous présenter à FRASNE courant Février.

En fin de matinée, **Marie-Thérèse BOITEUX**, auteur Franc-Comtois a présenté ses trois romans, « Les Renards cuisent au four », « Amer le chocolat » et « Le secret de Louise ».

Ces livres se déroulent tous en Franche-Comté, chacun à des époques différentes, et s'inspirent de faits réels autobiographiques ou non. La romancière intervient volontiers dans les écoles ou bibliothèques ; ces livres sont à votre dispositions à notre bibliothèque.

Monsieur Claude LAPOINTE, illustrateur a su capter avec intérêt, au moyen de plusieurs diapositives, les différentes étapes de son illustration de « La guerre des boutons » de Louis Pergaud (version publié chez Gallimard) en 1977, et de son dernier livre qu'il a écrit et illustré « Et toi...qu'as-tu vu ? » Gallimard, 1996.

En 1996, le rassemblement était à Arc et Senans, en 1997 à Ornans, et dans l'optique d'une plus grande décentralisation, le rassemblement devrait avoir lieu dans la région de Montbéliard.

Nous profitons du bulletin municipal pour faire un petit rappel sur le fonctionnement et le nombre de livres mis à votre dispositions :

1290 livres adultes plus 220 livres enfants, un dépôt renouvelé tous les quatre mois par la BDP de 220 livres adultes et environ 410 livres et cassettes pour enfants.

Encyclopédies et dictionnaires peuvent être consultés sur place.

- Grand Larousse 5 volumes - Chronique de l'Humanité - Dictionnaire de la bande dessinée - Guide du consommateur - Dictionnaire des auteurs - Dictionnaire des oeuvres - Dictionnaire de la peinture - Dictionnaire du cinéma - et bien d'autres ouvrages

HORAIRES INCHANGEES

Pendant les grandes vacances ouverture exclusivement le **SAMEDI**

Deux bénévoles pour la permanence du samedi seraient les bienvenues ; s'inscrire en mairie

SERVICE DES URGENCES PHARMACEUTIQUES

Dimanche 28 Décembre 1997

FRASNE

Tél : 03 81 49 81 50

Jeudi 1er Janvier 1998

GOUX LES USIERS

Tél : 03 81 38 22 63

Dimanche 4 Janvier 1998

LEVIER

Tél : 03 81 49 54 99

Dimanche 11 Janvier 1998

FRASNE

Tél : 03 81 49 81 50

Dimanche 18 Janvier 1998

LEVIER

Tél : 03 81 49 54 99

Dimanche 25 Juillet 1998

GOUX LES USIERS

Tél : 03 81 38 22 63

UN METIER, UN ENGAGEMENT

Aider, c'est notre métier

"Je voulais exercer un métier en relation avec des gens, où je pourrais être utile. J'aime penser que mon métier est une fenêtre ouverte sur l'extérieur pour les personnes chez qui je travaille." (Patricia)

"Nous sommes là pour aider les personnes dans des situations difficiles, et je crois qu'on a besoin de nous... Il y a beaucoup de gens en difficulté. Notre métier, ce n'est pas principalement de faire le ménage, même si cela en fait partie. C'est aussi et surtout d'être à l'écoute des gens que nous aidons... Quand on fait ce métier, on donne, mais on reçoit aussi beaucoup." (Colette)

Aide à domicile, aide ménagère, travailleuse familiale...
Sous des vocables différents se cache souvent un même métier : celui d'une personne qui intervient au domicile d'un particulier pour l'aider à faire ce qu'il ne peut accomplir seul, sans intervenir cependant dans les domaines réservés aux professionnels de la santé. L'aide à domicile travaille souvent à temps partiel ; la rémunération à l'embauche : le S. M. I. C. Elle est employée par une association, sur le secteur de FRASNE, par l'A. D. M. R.

Qui sont les acteurs de l'A. D. M. R. ?

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural, c'est votre collègue de travail, votre voisin retraité qui consacrent une partie de leur temps pour organiser le service, c'est votre épouse, votre fille qui sont employées comme aides à domicile. C'est aussi le demandeur d'emploi qui trouve une occasion de remettre le pied à l'étrier grâce à l'Association Domicile Service.

"Pour faire vivre au quotidien des termes comme solidarité, partage, médiation, famille, pour faire face au chômage, à l'isolement, à la détresse ou à l'exclusion dans nos campagnes, il faut savoir porter sur l'autre un regard qui ne juge pas mais qui comprend et donne des raisons d'espérer." (Philippe Alpy, Président de l'A. D. M. R. du DOUBS)

RAPPEL : aide aux familles : 03.81.49.32.64
autres demandes : 03.81.49.80.12

CALENDRIER DU COMITE DES FETES

JANVIER 1998

| | | |
|----------|------|----------------------------|
| Samedi | 03 : | Bal « foot » |
| Samedi | 10 : | Tournoi de foot |
| Vendredi | 16 : | La faute à l'accordéon |
| Samedi | 17 : | Tournoi de foot (vétérans) |
| Samedi | 24 : | Bal « foot » |

FEVRIER 1998

| | | |
|----------|------|--------------------------------|
| Samedi | 07 : | Soirée choucroute « pompiers » |
| Dimanche | 15 : | Banquet des classes |
| Samedi | 21 : | Ste Barbe « pompiers » |
| Mercredi | 25 : | Carnaval « A.F.R » |
| Samedi | 28 : | Bal « Elan sportif » |

MARS 1998

| | | |
|----------|------|---------------------------|
| Samedi | 07 : | Tournoi foot « pompiers » |
| Samedi | 14 : | Bal « pêche/chasse » |
| Mercredi | 18 : | Journée Amitié 3e Age |
| Jeudi | 19 : | Don du sang |
| Vendredi | 20 : | Théâtre « A.B.C.D.E.F » |
| Samedi | 21 : | " " |
| Dimanche | 22 : | " " |
| Vendredi | 27 : | Tarot « chasse » |
| Samedi | 28 : | Loto « cheminots/A.F.R » |

AVRIL 1998

| | | |
|----------|------|-------------------|
| Dimanche | 19 : | Repas des Anciens |
|----------|------|-------------------|

MAI 1998

| | | |
|----------|------|--------------------------------------|
| Vendredi | 01 : | Tennis de table « A.B.C.D.E.F » |
| Samedi | 02 : | " " |
| Dimanche | 03 : | " " |
| Dimanche | 10 : | Concert « musique » |
| Dimanche | 17 : | Randonnée V.T.T « entente cycliste » |

JUIN 1998

| | | |
|----------|------|--------------------|
| Samedi | 06 : | Fête des mères |
| Vendredi | 12 : | Don du sang |
| Vendredi | 12 : | Tournoi de tennis |
| Samedi | 13 : | " " |
| Dimanche | 14 : | " " |
| Samedi | 20 : | Fête de la musique |

VIE DE NOS VILLAGES DANS LE HAUT-DOUBS

FRASNE

FRASNE doit son nom au frêne (*fraxinus exelsior*) encore bien présent dans le paysage même si l'on parle davantage de ses épicéas de ses forêts ou de la flore particulière de ses tourbières.

Situé sur le plateau de la CHAUX d'ARLIER, à 850 m d'altitude, au pied du LAVERON, sur l'ancienne « ROUTE DU SEL » dont les traces sont encore visibles à CESSAY, au carrefour de la R.D 471 (Champagnole - Pontarlier) et de la R.D 49 (Levier - la Suisse par la Haute-Joux), desservi par la voie ferrée Paris - Lausanne et, grâce au T.G.V., FRASNE est à 3 heures de la capitale.

Commune rurale et « diversifiée » de 1500 habitants - les Fraignauds - Population relativement stable, constituant un échantillon représentatif des différentes catégories socio-professionnelles.

Au pays où le tarot règne en maître, FRASNE, compte de nombreux atouts :

- 1 - SON ENVIRONNEMENT
- 2 - SON ACTIVITE ECONOMIQUE
- 3 - SES EQUIPEMENTS ET SERVICES
- 4 - SES ASSOCIATIONS.

L'ENVIRONNEMENT

Frasne a la chance de posséder un écosystème remarquable, un ensemble de milieux naturels à la fois variés et spécifiques que l'on rencontre rarement en France.

Bordé à l'Est par la Haute-Joux, le plateau de Frasne s'étale en collines très surbaissées et surfaces planes couvertes de forêts et de prairies, parsemées de marais, d'étangs et de tourbières, vestiges de l'époque glaciaire.

Les tourbières : la formation d'une tourbière acide résulte de la colonisation de l'eau acide par une mousse, la sphaigne ont joué un rôle de « milieu refuge » pour certaines espèces de type arctique « qui s'étaient développées là lorsque le climat était très froid), bouleau nain, aireselles des marais, canneberge vulgaire, linaigrette, etc. La faune ornithologique est signalée surtout par le pipit farlouse qui est la seule espèce capable de nicher dans ces formations gorgées d'eau.

La flore et la faune comportant des espèces étroitement spécialisées et rares la tourbière constitue un véritable musée vivant où sont conservés des types de milieux et des espèces en voie de disparition.

187 HA sont classés en RESERVE NATURELLE VOLONTAIRE, protégée par la commune, au coeur même de « l'ESPACE NATUREL EUROPEEN de la vallée du Drugeon ».

Le territoire de la réserve est divisé en 4 zones :

- A - réserve intégrale (tourbière vivante)
- B - réserve de chasse (tourbière bombée)
- C - zone forestière évoluant librement

- D - zone forestière périphérique.
(sources : guide de la réserve naturelle des marais. Dictionnaire des communes).

ACTIVITE ECONOMIQUE

Pendant longtemps principale source de revenus en milieu rural, l'agriculture est aujourd'hui orientée totalement vers l'élevage et la production laitière.

Le nombre d'exploitations a diminué, cependant l'activité agricole, en pleine mutation, est compétitive.

La tradition artisanale se maintient : Frasne compte une vingtaine d'artisans dans les métiers du bâtiment, des garages et taxis, sérigraphie, tailleur de pierre et maréchal-ferrant.

L'activité industrielle est présente grâce aux entreprises et usines liées au bois (scieries, boissellerie, usine à sciures), à la lunetterie, aux éléments d'assemblage et bobinage.

Actuellement, l'équipement commercial tend à se développer (alimentation, vêtements, coiffure, restauration, commerces, divers...) et contribue à donner de FRASNE l'image d'un bourg dynamique.

EQUIPEMENTS ET SERVICE

FRASNE offre tous les services permettant de faciliter la vie quotidienne : grâce aux équipements et aux services publics (collège, écoles, gare, poste, gendarmerie, unité de vie pour les personnes âgées, O.N.F équipement...) ou privés (professionnels de la santé, banque, assurances, notaires...)

Par ailleurs, les équipements sportifs, terrains et salles, l'Espace d'Accueil, la création d'un marché mensuel, le bâtiment relais communal complètent le potentiel d'animation et de développement.

L'ANIMATION - LES ASSOCIATIONS

Le mouvement associatif est à la fois acteur et témoin de la qualité de vie du village. A FRASNE, pas moins de 30 associations, amicales, clubs... animés par des bénévoles, offrent à la population, quel que soit l'âge :

- des activités sportives, culturelles, à but social ou humanitaire.
- des loisirs, des réunions, des manifestations variées.

Toutes ces associations sont représentées au sein du Comité des Fêtes qui gère le calendrier des manifestations et organise la traditionnelle Fête des Myrtilles au mois d'août. De plus, et pour la plus grande joie des habitants et des touristes, le Comité des Fêtes a décidé de faire revivre des faits marquants du passé local, telle que la fête des Tireurs de Tourbe, qui a lieu au Forbonnet, grandeur nature, avec démonstration à l'appui et repas champêtre !

Au menu : la « soupe aux pois de Frasne et à l'andouille »...

Tout un programme quand on sait que les pois de Frasne, complètement oubliés pendant des lustres, ont été à nouveau semés, bichonnés par une poignée d'amoureux du terroir, et que la première récolte a été « battue » (en grande pompe) à l'automne 1996.

VIE DE NOS VILLAGES DANS LE HAUT-DOUBS

FRASNE

CHRONIQUE DU TEMPS PASSE

Sous le signe du frêne, vigoureusement ancré dans le sol par des racines solides, les Fraignauds ont fait preuve d'une ténacité peu commune pour résister aux épreuves qui ont jalonné l'histoire de Frasne.

La présence humaine dans notre région date de la civilisation du fer, dite de Halstatt, attestée par la découverte d'un tumulus au lieu-dit « Les Déserts », de sépultures datant de 1200 à 800 avant J.C, d'où furent exhumés plusieurs squelettes ainsi que des vases, des parures, des bracelets et des plaques.

La voie antique de Salins à Pontarlier, devenue par la suite la Route du Sel vers la Suisse et l'Italie, a laissé ses traces à proximité des fermes de Cessay : des ornières écartées de 1,05 m, et que l'on retrouve près de Boujailles, au passage de Chalamont, où un étranglement marque l'emplacement du péage (nous n'avons rien inventé !).

Quant aux origines du bourg, elles datent du Moyen-Ages, lorsque des moines transformèrent le cours du Dugeon pour créer des étangs de pisciculture et des moulins à eau. Au nord-ouest on entreprit le « déforestation » et vraisemblablement l'implantation de vastes fermes, au vu de l'appellation des lieux : « Le Pertuis des Vignes », le « Creux Balland », le « Creux de la Naue »... et de zones de pâturage comme « Le Pré au Faivre », autour d'une église aujourd'hui disparue.

Au XI^e siècle, l'influence des abbayes de Montbenoît, de Mont-Sainte-Marie, et des maisons des Sires de Salins et de Joux était grande... et des rivalités aussi !

De nombreuses guerres les opposèrent pour le plus grand malheur des paysans ! (le nom de Frasne apparaît en 1148 dans une donation des Sires de Salins).

A cette époque les seigneurs de Chalon dominant la Chaux d'Arlier, à l'exception du fief de Cessay, propriété de l'Abbaye de Mont-Sainte-Marie. En 1266, Jean de Chalon, pratiquant une véritable politique d'acquisition, s'attribue la maison-forte de la Rivière, et fait de ce bourg le centre d'une châtellenie qui comprend Bouverans, Bonnevaux, Dompierre et Frasne.

Les Chalon imposent à la châtellenie un statut de dépendance : mainmorte, taxes, service militaire et guet, obligation de se servir du four et du moulin seigneuriaux... La plupart des bois, rivières, étangs, sont la propriété du seigneur. L'étang de Frasne est signalé en 1311, mais d'autres « places d'étang » existent peut être s'agit-il des étangs Berthelot et de l'Entonnoir - Toujours est-il que le seigneur y prête grande attention : il se réserve l'exclusivité de la pêche ! En contrepartie, la construction et l'entretien des digues se font aux frais du seigneur. A cette date sont mentionnés également les moulins de Chéraulx et de Paroy : à proximité de ces moulins destinés à moudre le grain, mais aussi moulins à écorces,

à drap, seront installés une scie (scierie) et un martinet (forge). En 1521, le moulin de Chéraulx a sa scie, rien d'étonnant dans un pays forestier !

La forêt, très étendue, fournit du bois pour la construction et le chauffage, ainsi que les produits de la chasse, à condition que les paysans aient la possibilité d'user de ces ressources. Or, la forêt est banale : elle appartient au seigneur, et les droits d'usage sont limités. Quant à la chasse, les habitants pouvaient chasser les « bêtes rousses » (cerfs et biches), néanmoins ils devaient au seigneur le « trahu », un des bons morceaux de la bête... Cette mansuétude s'explique sans doute par la difficulté de surveiller la surface boisée !

L'activité est alors essentiellement agricole : on tire parti des zones humides : seignes ou tourbières et prés, plus nombreux ici qu'ailleurs et dont l'herbe constitue une alimentation de choix pour le bétail, surtout l'herbe de la Queue de l'Etang. Les champs, hors des zones humides sont d'étendue modeste - 1 à 3 « journaux » - morcelés et dispersés. On y cultive l'orge, le froment, l'avoine. On pratique même une culture industrielle, celle du chanvre fournissant le textile et les cordes. Il existe alors plusieurs chenevières à Frasne. En toute équité, il faut signaler que la mainmorte fut abolie au XIV^e siècle, qu'une charte d'affranchissement fut octroyée, ainsi qu'une concession dans la forêt du Forbonnet, de la Haute-Joux et du bois d'Arc.

Mais ce n'est pas pour autant que « le bonheur est dans le pré ». Les habitants de Frasne durent âprement défendre leurs droits pendant plusieurs siècles tout en subissant les méfaits des guerres entre Louis XI et Charles le Téméraire... de la guerre de 10 ans et de toutes les autres.

Car la Franche-Comté, espagnole à l'époque, constitue un champ de bataille idéal sur le passage de troupes venues de tous horizons.

En 1936, la peste arrive à Frasne, amenée par un colporteur ayant conduit des denrées à Dole, et décime la population. Un an plus tard, le village est ravagé par un incendie à l'occasion d'un combat entre un régiment lorrain et 80 jeunes gens du Val de Mièges qui sont tous massacrés : 10 à 12 maisons sont brûlées, les rescapés s'enfuient en Suisse, en Italie... Bref, « en 1640, il ne reste plus que 3 à 4 habitants à Frasne (Messire Jacques ROUGET).

Pourtant, Frasne allait renaître de ses cendres et revivre malgré les difficultés.

- Etude réalisée par le C.U.E.R (Centre Universitaire de Franche Comté - Besançon)
- Archives classées par M. Louis VALION, ancien maire de Bouverans.
- « Annales de Frasne de 1635 à 1700 », par Messire Jacques ROUGET, curé de Frasne (en 1681).
- « Plan général du territoire de la commune de Frasne », M. Emile GACOT (1886)

La première moitié du XVII^e siècle laisse dans toute la FRANCHE-COMTE un souvenir d'apocalypse.

A FRASNE, comme ailleurs, on a essayé de lutter contre les Suédois, contre les incendies provoqués par la folie des hommes ou par « le feu du ciel », contre la famine et l'épidémie... Puis on a enterré les pestiférés au cimetière des Bossus dans le communal de Gù...L'adversité était trop forte, le village est détruit.

« Enfin, en 1645, note J. ROUGET, l'adage « dulce natale solum » se vérifia : on voyait tous les jours revenir des familles chez eux... Enfin, après dix ou douze ans, le village fut presque rebâti »

Grâce au mouvement migratoire, la poussée démographique est importante : 330 habitants en 1657.

Mais les amateurs d'architecture ne trouveront pas de vestiges historiques à Frasne, hormis quelques pierres de la vieille église, dont l'une se trouve au-dessus d'une

fenêtre de la maison Mesny ; y sont gravés une date : 1611, et le nom de deux scabins : Quintaud et Besancenet.

Le scabin, ou échevin, est à cette époque l'homme-clef de l'administration locale. Elu pour un an, il est responsable des finances communales, et Dieu sait si les habitants se montrent soucieux du bon usage de leurs biens fait par leur échevin : les achats et les ventes sont consignés dans des « cahiers ». Une ordonnance des Eaux et Forêts (1669) définit les droits et les devoirs de chacun envers l'eau et le bois. L'ascensement (location contre le paiement annuel du cens) est une pratique courante, mais propriétaires et population ne cessent de se faire des procès quant à la bonne distribution des forêts et du droit de pêche.

En effet, « on vivait, alors de l'eau près de l'eau, et du bois près du bois. Les hommes ont travaillé, souffert et cherché jour après jour à améliorer leur vie et leur support, la terre. La terre était le lien véritable entre les générations ». (L. RUTY) L'activité rurale est liée aux conditions naturelles : les prés dans les zones humides et la vaine pâture expliquent l'importance de l'élevage. Le recensement de 1688 dénombre 53 maisons, 537 habitants, 657 bêtes à cornes, 371 bêtes à laine, 138 chevaux, 87 cochons et 21 chèvres.

Un siècle plus tard, on ne compte plus que 30 ovins, aucune chèvre, animal du pauvre ! Quelle conclusion en tirer ? L'activité dépasse l'économie de subsistance : si on ne peut encore parler d'industrie au XVIIIe siècle, l'artisanat se développe : un tanneur est mentionné en 1750 ; certains patronymes fort répandus à Frasné trouvent leur origine dans les métiers : LEPEULE : celui qui travaille le bois du peuplier ; PELLETIER : celui qui travaille les peaux et les fourrures ; COURDIER : fabricant de cordes ou travaillant la coudre ou noisetier. Moulin, scieries, martinets sont actionnés par les eaux. Les forêts couvrent 849 arpents, mais semblent menacées : « le luxe a multiplié à l'infini la consommation du bois de chauffage au point que le peuple est obligé de se chauffer avec les tourbes qui sont des mottes gazonneuses, grasses et bitumeuses qui se tirent des fonds marécageux », selon un observateur, probablement dans un « cahier de doléances ».

C'est au cours du XIXe siècle que Frasné change de physionomie. La population continuera à s'accroître (plus de 1000 habitants). Habités au travail et à la sobriété, les paysans sont en général à l'abri du besoin et peuvent encore prélever sur leurs récoltes la « part du pauvre ». Il faut dire que les mœurs demeurent simples : la famille vit dans la cuisine, de grande dimension, et dort dans le poêle : elle se nourrit de gaudes, de cérat, de choux et de pommes de terre ; les pois de Frasné sont appréciés. L'élevage laitier approvisionne 4 à 6 fruitières qui fabriquent environ 85 000 kg de fromage.

De 1830 à 1835, le centre du village se fixa où il est aujourd'hui, alors que les habitations s'alignaient le long de la RD 471, formant un village-rue. Le conseil municipal décida de construire une nouvelle église, un presbytère et une maison commune abritant l'école.

Depuis longtemps, les élus étaient attentifs à l'éducation des enfants : dès 1754, la commune payait un maître d'école, et, par la suite, elle ouvrit l'« asile » pour les petits et créa des études surveillées pour les grands. D'ailleurs en 1870, l'école communale comptait parmi ses élèves Marie-Louise Pasteur, la fille de l'illustre chercheur Louis Pasteur.

Tout semble aller pour le mieux, lorsqu'en une vingtaine d'années, trois gros incendies vont anéantir à nouveau la quasi-totalité du village. En 1832 : 120 sinistrés, en 1849 : 16 familles sans toit, en 1853 : 550 personnes à la rue !

Dans la presse du 3 août 1853, on pouvait lire ceci : « le brasier était tel qu'on aurait pu lire le journal dans la Grande Rue de Pontarlier ». Hélas, la sinistre liste des feux n'est pas close, mais, à chaque fois, grâce à la solidarité entre les habitants, aux communes voisines, grâce aux aides et aux mesures d'urgence, Frasne fut reconstruit .

En 1866, le chemin de fer passe, bientôt il s'arrêtera à la gare de Frasne ! En 1875, on inaugure la 1^{re} ligne transjurassienne entre la France et la Suisse. L'implantation des lignes ferroviaires entraîne une véritable évolution, avec la construction d'une cité et la création d'une structure permettant le stockage ainsi que le développement de nouvelles activités. Plusieurs charpentiers, menuisiers, charrons-serruriers, cordonniers, bourelliers offrent leurs services. On compte pas moins de 6 cabarets !

Un arrêté préfectoral établit des foires les 2^{èmes} mardis des mois de mars, avril, mai, juin, octobre et novembre. Parmi les établissements industriels, M. Emile GACHOD cite dans son « plan général de la commune de Frasne dressé en 1886 », la grande laiterie, établie par M. ROUY, et 3 usines possédant des châssis, des meubles, des scies à ruban et circulaires : la scierie de l'Etang, le moulin du lotaud et l'usine Mayet Frères appelée, selon lui, à un grand avenir.

Frasne était donc prêt pour le XX^e siècle, qui effectivement, verra la consolidation et la densification des activités existantes, comme l'illustre cette carte postale de 1923: « Quand Frasne devient un bourg... sans perdre son caractère rural ». Qu'en est-il aujourd'hui, à 1000 jours du troisième millénaire ?

FRASNE

Commune rurale par définition puisqu'elle compte moins de 2000 habitants, (755 hommes et 760 femmes) soit 1519 habitants au recensement de 1990, FRASNE se présente comme un centre original, caractérisé par :

- un secteur agricole qui a réussi sa mutation,
- un artisanat très présent et varié,
- un secteur tertiaire bien développé (équipement supérieur à la moyenne des communes de cette importance).

L'habitat traditionnellement groupé autour de noyaux anciens a connu une extension récente par la construction de pavillons dans les lotissements où le prix de revient de la construction est compétitif. (130 F/m² dans le lotissement de la chapelle).

Quant aux massives fermes comtoises, elles ont été rénovées et transformées à d'autres fins.

En effet, depuis le remembrement (1962 - 1972), le paysage agricole s'est considérablement modifié : vastes parcelles traitées par un matériel fonctionnel, bâtiments neufs situés à l'extérieur du village et conçus pour l'élevage laitier. Pour la petite histoire, sachez que depuis longtemps les agriculteurs de Frasne sont surnommés : « Les paysans de l'an 2000 ».

Frasne compte actuellement 10 exploitations, des G.A.E.C, pour 1900 Ha, communaux compris. La fruitière, coopérative laitière, traite 2 500 000 kg de lait par an, et fabrique 6000 tonnes de Comté, sans parler du Morbier et du Mont d'Or vendus au magasin de détail.

Malgré les travaux entrepris actuellement par la mise aux normes européennes de la fromagerie pour le 1er janvier 1998, la fromagerie est ouverte et l'on peut y admirer la coupe qui a été remise à notre sympathique fromager par M. Jean-Pierre COFFE à Poligny lors de la fête du Comté 1995.

Par ailleurs, Frasné est un bourg dans le sens où l'habitant y trouve des biens et des services courants, comme en zone urbaine, mais sans le stress de la ville !

MEMENTO

MISE A JOUR

BATIMENT

CHAMPREUX EBENISTE 03 81 89 71 79

DELACHAMBRE COVERMAT SYSTEM 03 81 89 74 99

COMMERCES DIVERS

CHAGROT FLORENCE « L'ART SCENE » 4 RUE DE L'ETANG

GARAGE DES ETANG 03 81 49 82 50

RESTAURATION

AUBERGE CESSAY 03 81 49 88 45

Erratum:

Dans l'article concernant 'Le Renouveau' présenté dans le n°18 du Bulletin Municipal il a été omis de signaler l'installation de Monsieur MARCHAND, Kinésithérapeute.

Nous lui adressons nos excuses.

VOS VACANCES « NATURE » A FRASNE

Promenade à pied, balade à vélo, randonnée V.T.T, pique nique dans les clairières, pêche, cueillette de baies et de champignons, voici le programme PLEINE AIR - PLEINE FORME qui vous permettra de découvrir une faune et une flore particulièrement riches au coeur des forêts et de la réserve naturelle de FRASNE, et de vous refaire un capital santé au contact d'un environnement authentique.

SENTIERS PEDESTRES BALISES

De nombreux circuits traversent le bois du FORBONNET, menant aux tourbières, ou par la forêt du VERNON jusque dans le département voisin du JURA, ou encore à la ferme de CESSAY, puis à COUVIERES, empruntant en partie l'antique voie romaine du sel.

Vous marcherez à l'ombre des épicéas et des sapins (Sapin - Président), des foyards, viornes, noisetiers, alisiers... ou sur un tapis de mousse ou dans les landes à callunes et myrtilliers.

Vous pouvez également suivre le parcours G.T.J (Chemin du Suchal).

CIRCUIT V.T.T. FLECHE

Si vous préférez le V.T.T un circuit fléché vous conduit de FRASNE à CESSAY... (BOIS DES AUGES, CHAPELLE D'HUI), ou libre à vous de tracer votre itinéraire !

PARCOURS SANTE EN FORET

Divers exercices à faire seul ou en famille vous sont proposés au long des stations du parcours sportif dans le FORBONNET (au 1er houeveau).

AIRES DE PIQUE NIQUE AMENAGEES

Plusieurs aires de pique nique jalonnent les sentiers : au FORBONNET, à BILLIN, à l'étang du MOULIN, à la ferme de CESSAY.

PECHE SUR LES ETANGS

Les amateurs de pêche traditionnelle pourront s'adonner à leur passe temps favori sur les 16 ha de l'étang LUCIEN et de l'étang du MOULIN : pêche au brochet (et au gardon) depuis la rive ou pêche itinérante en faisant le tour des étangs.

A signaler : des stages pour enfants et adolescents sont organisés par l'U.F.C.V.

SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA RESERVE NATURELLE

Vous admirerez (sans cueillir) une grande variété de plantes : génévrier, aconit napel, orchys et autres orchidées, trolle, fritilaire pintade, gentiane jaune ou linaigrette... selon la saison !

Ne pas manquer la grassette, plante carnivore, avide d'insectes, bienfaisante pour nos voies respiratoires... et protégée par la loi.

DECOUVERTE DES TOURBIERES

Un sentier de 1000 m comportant des tables d'interprétation vous conduira au coeur de la tourbière vivante (accès par la route du Suchal) et de la tourbière bombée (accès par le pique nique du Forbonnet). Dans ce véritable « jardin de nos origines », avec les sphaignes et les pins à crochets, vous découvrirez l'andromède, la callune ou fausse bruyère, une autre plante carnivore : le fameux DROSER, minuscule mais redoutable piège à insectes, et surtout ... des myrtilles à volonté : l'airielle du marais ou « crue », l'airielle rouge, la canneberge et la délicieuse myrtille dont vous ferez des confitures, des gelées, du sirop ! Quant aux succulentes tartes et tartelles, elles vous seront proposées dans toute leur splendeur lors de la traditionnelle FETE DES MYRTILLES, les 2 et 3 août !

A NOTER

En mairie : exposition permanente sur les TOURBIERES et le PASSE du village (entrée gratuite).

- vente du GUIDE LA RESERVE NATURELLE (50 F).

Tous les ans : 3e dimanche de juillet :

FETE DES TIREURS DE TOURBE avec

- visite guidée des tourbières
- reconstitution de l'exploitation familiale d'un canton de tourbe
- dégustation de la SOUPE aux POIS de FRASNE
- 1er week end d'août : FETE DES MYRTILLES
- animation, spectacles, bals
- vente de pâtisseries aux myrtilles .

« La tête et les jambes »...et déjà du coeur !

Si vous aimez le contact...si votre vie quotidienne vous semble monotone, usante...si vous avez envie de vous dépenser... n'hésitez pas ! Les associations vous offrent un large éventail d'activités culturelles, sportives, à but social, et vous accueillent dans une ambiance conviviale.

VOUS AIMEZ LA MUSIQUE ?

Rejoignez les AMIS DE LA MUSIQUE.

* C'est la rentrée ! les inscriptions à l'ECOLE DE MUSIQUE pour les différents cours de solfège, instrument, danse, se feront les 10, 11 et 16 septembre à la salle de musique.

* Vous pratiquez un instrument ? l'ORCHESTRE D'HARMONIE reprend ses répétitions avec pour point d'orgue l'enregistrement d'un C.D.

* L'accordéon, l'orgue ont votre préférence. Renseignez-vous auprès de l'ECOLE D'ACCORDEON ET DE CLAVIER DE LA VALLEE DU DRUGEON.

VOUS CHANTEZ ?

Mettez-vous à l'unisson ! LA CHORALE vous invite à « donner de la voix » pour le plaisir en général, et, en particulier, pour la participation à l'enregistrement du C.D. avec les Amis de la Musique.

LE THEATRE vous attire ?

Changez de personnage, faites vos débuts sur les planches, 2 compagnies vous accueillent dans des répertoires différents : LE THEATRE DU BRIC A BRAC, et ABCDEF.

VOUS ETES PASSIONNE DE CINEMA ?

Pour les cinéphiles ABCDF met à l'affiche les succès de l'écran à la salle polyvalente du collègue E. LAROUÉ.

SPORTIFS toutes catégories, vous avez le choix :

* Le CSF est fort de 7 équipes de football :

- 3 équipes seniors : équipe A (P.L), équipe B (1re div.), équipe C (3e div.)

- 1 équipe de moins de 17 ans (P)

- 1 équipe de moins de 13 ans (P)

- 1 équipe de benjamins

- 1 équipe de poussins

Pour tous les accros du ballons rond les entraînements reprennent le mardi 9 septembre.

LE CLUB DE TENNIS

Compte 80 adhérents de tous âges, à partir de 6 ans, les entraînements sont assurés par un moniteur breveté d'Etat, 1 fois par semaine sur court ou en salle. Le

club de tennis organise un tournoi entre les membres, fin juin et un championnat en été où s'affrontent les titulaires et les amis.
Inscriptions lundi 16 septembre à 16 H 30 en mairie.

LE TENNIS DE TABLE

Se pratique au gymnase Xavier Marmier, sous l'égide d'ABCDEF, les entraînements ont lieu pour les jeunes le lundi de 16 h 45 à 18 h, pour les adultes le mardi à partir de 20 h, les matchs se disputent le vendredi soir ou le samedi matin.
En mai, le club organise un tournoi régional, parmi les plus importants du Doubs.
Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus (inscriptions toutes l'année).

LE CLUB DE PETANQUE

Vous accueille par beau temps sous les marronniers de la place Girod, ou l'abri dans son boulo-drome fait sur mesure. A noter qu'il n'y a pas d'âge pour jouer aux boules puisque le club a assuré l'initiation des enfants du centre de loisirs en juillet !...ni date limite pour les inscriptions.

L'ENTENTE CYCLISTE

Propose des sorties hebdomadaires à ses 35 adhérents : rendez-vous place Girod le samedi à 14 heures : cyclotourisme, le dimanche à 9 heures : VTTistes et organise une rando-VTT le 3e dimanche de mai ainsi qu'une course : LES 6 HEURES DE VELO le 2e dimanche de juillet, ouvertes à tout public, inscrivez-vous auprès du président.

L'ELAN SPORTIF

Vu l'attrait de la gymnastique où l'enfant apprend à maîtriser son corps par la pratique d'exercices au sol et aux agrès (poutre, barres,...) , la société a créé un 2e groupe , l'EVEIL SPORTIF destiné aux petits dès la maternelle , au sein de l'ELAN SPORTIF, dont les membres obtiennent régulièrement des étoiles en participant aux concours au niveau du district et du département. Les responsables reçoivent encore les inscriptions au cours des 1res séances d'entraînements le mercredi après-midi.

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Permet de se maintenir en forme en passant un moment agréable, et pratiquement « à la carte » : si vous choisissez la formule tonique, rendez-vous le lundi soir , si vous préférez la gymnastique douce avec le club du 3e âge, c'est le jeudi à 18 heures au gymnase. La porte n'est pas fermée aux messieurs !
N.B : par ailleurs, les écoliers et les collégiens pourront s'inscrire dans les associations sportives de leur établissement (USEP-UNSS) ainsi qu'au cours de judo.

LA GAULE FRASNOISE

Vous invite à renouer avec les plaisirs simples de la nature en pratiquant la pêche sur l'étang, et enseigne aux débutants l'art de manier la canne et l'hameçon. Cartes de pêche disponibles à Frasne.

L'A.C.C.A

La chasse est une activité ancestrale, mais aujourd'hui ce sport fait l'objet d'une réglementation stricte. Les chasseurs contribuent de plus à la sauvegarde et à l'équilibre des milieux naturels.

Si, en plus d'une activité physique intensive, vous désirez un engagement utile, rejoignez les pompiers volontaires L'AMICALE DES POMPIERS et LE CLUB DES JEUNES POMPIERS sont à votre disposition pour tout renseignement.

Les effectifs s'élèvent actuellement à 33 pompiers + 3 médecins. Il faut compter 2 à 3 années de formation assurée par les moniteurs diplômés du Centre de Secours pour préparer le brevet des cadets, qui permet d'entrer dans le corps des sapeurs-pompiers.

Des concours sont organisés au niveau régional pour les jeunes sapeurs, et au niveau départemental pour les pompiers.

Les inscriptions sont reçues début octobre à la caserne.

rubrique à suivre...

RAPPEL : numéros gagnants à la tombola des poneys de la fête des myrtilles 97 :
22 - 31 - 48 - 49 - 51

s'adresser au Centre Nordique de Cerniebaud : 03.54.51.10.39

« La tête et les jambes »...et déjà du coeur !

Notre devise vient de trouver une illustration magistrale avec la superbe performance de notre jeune champion cycliste Cyril REBOUILLAT qui, après avoir participé à la RONDE DE L'ESPOIR, a remporté vendredi 3 octobre LA MEDAILLE D'OR pour le 5000 mètres sur route (1er adulte) aux JEUX MONDIAUX DES TRANSPLANTES en Australie . Bravo Cyril, et merci !

Si vous aussi, à l'instar de Cyril, vous voulez apporter votre contribution, donner un peu de votre temps... Vous serez les bienvenus dans toutes les associations .

* LES DONNEURS DE SANG comptent sur vous pour sauver des vies. « un don, quel qu'il soit, est un acte gratuit, mais derrière cet acte, il y a l'ESPOIR DE VIE pour des enfants, des accidentés, des malades. »

4 à 5 collectes sont organisées chaque année au Centre d'Animation. Ils sont 80 donneurs qui aimeraient bien voir grossir leurs rangs.

* L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES FRASNE-DOMPIERRE se met au service des familles et organise des activités nombreuses et variées :

- un centre de loisirs pendant les vacances scolaires avec des innovations pour la 13e édition : un bivouac (4 à 9 ans) et un mini-camp (9-12 ans) ainsi que des échanges inter-associations (boules, pêche, jeux de société).

- un CAMP-ADO à la base nautique de Bellecin, en liaison avec l'AFR de Levier.

- des conférences animées par des psychologues

- la FOIRE A TOUT en juillet, où les enfants peuvent tenir un stand et proposer leurs jouets et autres objets.

- le FEU DE JOIE DES SAPINS DE NOEL avec un verre de vin chaud ou une tasse de chocolat.

- le DEFILE DE CARNAVAL où les costumes rivalisent de couleurs et d'originalité.

- le CLUB FEMININ le jeudi de 13 h30 à 16 h 30 pour des activités manuelles : couture, décorations de fêtes et autres créations...

En outre, l'A.F.R met à la disposition des jeunes des cartes à tarif réduit pour la piscine, le ski de descente, la patinoire et offre une aide à la formation BAFA aux futurs animateurs de centres de vacances F.R.

* L'ADMR l'Association du Service à Domicile en Milieu Rural a pour objectif de permettre à chacun de vivre chez soi le plus longtemps possible quoi qu'il arrive. Elle s'efforce d'apporter une aide personnalisée aux FAMILLES, AUX PERSONNES AGEES, HANDICAPEES, FRAGILISEES. L'association locale dessert 10 communes: Bannans, Bonnevaux, Boujailles, Bouverans, Bulles, Courvières, Dompierre, Frasne, La Rivière, Sainte Colombe.

Composée d'une équipe de bénévoles (bureau) et d'une équipe d'aides à domicile (15 salariées), elle serait heureuse de recevoir du renfort pour mieux répondre aux attentes.

Renseignements dans les mairies.

si vous désirez apporter votre soutien à une cause humanitaire, vous serez accueillis de bon coeur à :

*LACIM , association d'aide au TIERS-MONDE, Frasne prend en charge 2 localités du Sud de l'Inde.

* LA LIGUE, association de lutte contre le cancer.

* L'ASSOCIATION RAOUL FOLLEREAU qui se mobilise contre la lèpre.

En décembre, vous êtes invités à participer au TELETHON.

* L'ACGF, groupe de réflexion et d'échanges ouvert aux dames, a entrepris d'organiser des rencontres conviviales afin d'éviter l'isolement, le repli sur soi. Chaque année un LOTO permet de financer le REPAS DE PAQUES offert aux personnes âgées de plus de 70 ans, et en octobre une MAXI-CHOUCROUTE réunit quelques 300 convives.

* L'AMICALE DES CHEMINOTS, perpétue les traditions d'entraide de la grande Famille du Rail : apporter un secours en cas de maladie ou de difficulté, se retrouver pour les grandes occasions comme l'ARBRE DE NOEL et les départs en retraite, dans une ambiance où la fraternité n'est pas un vain mot.

* LES ASSOCIATIONS d'A.C se sont regroupés au sein de l'UNC anciens combattants 39-45, anciens prisonniers de guerre, Rhin et Danube, anciens d'Algérie ont pour mission de commémorer le 11 novembre et le 8 mai afin de sauvegarder la mémoire collective, et d'apporter aide et soutien à ceux qui ont subi ces événements.

* LE CLUB DU 3e AGE dont le but social est de « resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les personnes âgées et rompre ainsi leur solitude », affiche une belle santé :

- réunions tous les mardis et vendredis, l'après midi est consacrée principalement au TAROT

- repas servis au début du mois à la salle O. LAMY.

- repas de Noël animé par les membres du club.

- rencontres avec d'autres associations et clubs de village, voisins, avec les résidents de l'Unité de Vie.

- Journée de l'Amitié
- organisation de sorties et de voyages.
- gymnastique douce le jeudi de 18 h à 9 h au gymnase .
- et encore de nombreux projets !

Tout un programme que vous êtes invités à partager ; âge minimum requis : 55 ans ; maximum : illimité.

Le mot de la fin revient au Président : « Il vaut mieux venir au club...que d'aller consulter pour de la déprime ! »

* LE COMITE DES FETES qui compte 25 années d'existence, ne se contente plus d'établir le calendrier des manifestations et de gérer le matériel : ses bénévoles s'investissent de plus en plus dans des activités spécifiques en rapport avec notre patrimoine.


La désormais traditionnelle FETE DES TIREURS DE TOURBE bien ancrée dans son milieu naturel du FORBONNET, l'EXPOSITION sur les TOURBIERES installée remarquablement à la mairie, il s'agit maintenant de faire revivre une autre tradition : l'épopée des POIS DE FRASNE qui pourrait s'intituler « des semailles aux moissons », et dont les différentes étapes ont été suivies avec attendrissement par les anciens, et curiosité par les enfants... pour se terminer en apothéose par la séance de battage des pois avec la batteuse d'origine entraînée par une machine à vapeur MERLIN, un vrai bijou dans le genre. Une reconstitution mémorable - la culture des pois avait été complètement abandonnée - couronnée par l'authentique REPAS DE LA BATTEUSE : soupe aux pois et civet de lapin.

D'ores et déjà on nous promet pour 1998 une FETE DES MYRTILLES placée sous le signe des machines à vapeur du modélisme... et des myrtilles !

SUPER U

FRASNE

03.81.89.78.78



Station ouverte
24 h/24

MIROILLERIE des SAPINS

- Vente et pose de tous produits verriers
- Miroirs sur mesure, lustrage, bisoutage
- Remplacement vitrage isolant, tôle ou embud
- Dessus de table, enroulage
- Verre miroir, feuilleté, sécurisé, plexiglass...

Rue du Lhotaud - FRASNE
Tél. 03.81.89.75.59 - Fax 03.81.89.75.96
Ouvert de lundi au samedi

AGRETS de CANAL NUMERIQUE

Démonstration en magasin

COFRA

GUYOT Gilles
Electroménager TV - Hi-Fi
03.81.49.84.84

CHAUFFAGE CENTRAL SANITAIRE - ZINGUERIE CLES MINUTES

S.A.R.L
GEORGES MILLE


16, rue de Bellevue
25560 FRASNE
Tél. 03.81.49.83.65
Fax 03.81.89.72.71

LA BOUTIQUE

MERCIER-GABOIX

G. LEPEULE
66, Grande-Rue
FRASNE
03.81.89.70.63

MERCI AUX
ANNONCEURS
QUI NOUS ONT
PERMIS



Maréchal-Ferrant
Parage bovin

VIENNET Joël

17, rue Bellevue
FRASNE - 03.81.49.83.48

Boulangerie Pâtisserie MAIRE Père et Fils Mignovillard

Fransne © 03.81.49.83.67
Nozeroy © 03.84.51.10.59

A votre service depuis plus de 20 ans




Garage LAIGNIER
Ventes, réparations toutes marques

31, rue de la Vieille-Eglise
25560 FRASNE
Tél. 03.81.89.72.53 Fax 03.81.49.83.87

- SERVICE FUNERAIRE
- MENUISERIE, CHARPENTE, RENOVATION (bois, PVC, aluminium...)

ENT. ROBERT VIEILLE
22, rue Parc
FRASNE - 03.81.49.83.10

NOUVELLE VAGUE



GOIFFURE

Carte de fidélité :
- 5% sur carte complète

FRASNE : 03.81.89.76.68

MARMIER-SAILLARD

ZINGUERIE ESCALIER S

POSE PORTE SECTIONNELLE ISOLANTE ELECTRIQUE

Rue du Lhotaud
25560 FRASNE
Tél. atelier : 03.81.49.81.83 - Fax 03.81.49.86.18

RDINERIE ANIMALERIE HORSE FLOWERS

- AQUARIOPHILIE : 3000 poissons dans 7 000 l d'eau
- PEPINIERS, ARBUSTES, FRUITIERS, CONIFERES
- ROSIERS 1^{er} CHOIX
- DE 600 VARIETES DE PLANTES VIVACES

SUPER PROMOS
Tous pepinières
Tous arbustes
Tous rosiers
Tous conifères

Couvert tous les jours de la semaine même le dimanche - Ferme le lundi

Z.A. FRASNE
Tél. 03.81.49.88.99

MATERIES DU HAUT-DOUBS

Vente - Location - BTP

Tél. 03.81.49.85.45 - Fax 03.81.49.88.01
25560 FRASNE

BETONNIERE à CUVE
Modèle présente :
PO 450, moteur essence, 5 cv

9000

SPECIALITES DE SALAISONS
VIANDE 1^{er} CHOIX - PLATS PREPARES SUR PLAT

SARL BOUCHERIE - TRAITEUR
Fougues-Dissile Georges

SEMAINE PROMOTIONNELLE
SUR TOUS LES PRODUITS FUMES

32250 MIGNOVILLARD
25560 FRASNE

Tel: 03.81.49.88.59
Tel: 03.81.49.82.40

Confection
HOMME - FEMME

59, Grande-Rue
FRASNE - 03.81.49.87.52

CHALET'S ROLAND CLAUDE

OFFRE SPECIALE
SUR RENOVATION DE TOITURE
jusqu'au 15 octobre

- Maison ossature bois
- Chalet madrier
- Bâtimement lamellé collé
- Fenêtre sur mesure
- Garage
- Abri-bus, abri de jardin

BONNEVAUX
03.81.49.88.65
ou 03.81.89.75.06

GARAGE DES ETANGS

MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
ELECTRICITE - PREPARATION CONTROLE TECHNIQUE

VENTE NEUFS ET OCCASIONS

rue de la Chapelle
FRASNE - 03.81.49.82.50

FOURMONT TERRAZZI

• **MODELE 1535**
hydrostatique - 15 cv
97 cm de diamètre

• **MODELE 1648**
hydrostatique - 14 cv
102 cm de diamètre

LAINY SA
25 OCHPIEZ295-LES-TILLEULS / 03.31.49.31.35

DE FAIRE LA
PROMOTION DE
FRASNE

NOUVEAU
CHEMINEE GAZ

CHEMINEE
CARRÉE
TOUTE DE PIERRE

Salle d'exposition - Concessionnaire RUEGG
BETTINESCHI AMBROISE
51 bis, Grande-Rue - FRASNE - 03.31.89.75.91

Nymphica
Institut de beauté

COUVERTURE RUNDI

63, Grande-Rue
25560 FRASNE
Tél. 03.81.89.76.84

Valérie FOURNIER

GROUPAMA ASSURANCES

95, Grande-Rue - 25560 FRASNE
tél. 03 81 49 88 66
ou mardi au samedi de 9 h à 12 h

coiffure
Michel Delgrande
VISAGISTE INTERNATIONAL

FEMININ - MASCULIN

AVEC OU SANS P.D.V.

M.E.C.A.N.O.
GARAGE SAGE - S.A.R.L.

Mécanique - Télérie - Peinture - Dépannage
☎ 03.81.49.83.09

Du 27 février au 29 mars
FORFAIT VIDANGE
189 TTC
+ 25 contrôles gratuits

7 jours ouvrés de 8h à 18h

Carrelage - Faïence
Maçonnerie

JOËL VUILLEMIN

56, Grande Rue
25560 - FRASNE

TÉL. 03.81.49.82.08
FAX : 03.81.49.82.08
Dépôt : 03.81.49.80.76

Expert'Tif
COIFFURE

Hommes & enfants
Avec ou sans rendez-vous
11, rue de l'Etang
Tél. 03.81.49.89.77

Nouveau à Frasne...
L'ART-SCENE

Les 20 et 21 décembre
week-end sculpture sur
bois avec la participation
de M. GUION

Artisanat local
Cadeaux/souvenirs

INFORMATION TOURISTIQUE
4, rue de l'Etang - FRASNE
(adresse provisoire)

CONSTRUCTIONS COMTOISES
Vente et construction de maisons

vous propose de nombreux TERRAINS
à FRASNE et votre MAISON clés en mains

Nos garanties :

- garantie de remboursement
- garantie décennale
- garantie de parfait achèvement
- garantie de livraison à prix convenu
- garantie dommage-ouvrages

Tél. 03.81.46.29.79

LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE
PARCELLES
ENTIEREMENT VIABILISEES
130 F^m le m²
MAIRIE DE FRASNE - 03.81.49.83.17

Filles nées en 1938 -1939 - 1940

En haut de gauche à droite :

Jeanine SAILLARD - Jacqueline GALLAND - Simone BRESSAND - Jacqueline CRAKAFKA - Yvonne PELLEGRINI - Jeanine PAGNIER - Claude POULIN - Raymonde GRESSET - Marguerite VIONNET - Denise LEPEULE - Annette VERNERÉY

Au milieu de gauche à droite :

Suzanne COURDIÉ - Marie Thérèse MASSON - Jacqueline PERNIN - Monique MATHIEU - Agnès PERNIN - Yvette BERNARD - Noëlle RAT - Fernande JACQUIN - Nicole MIELLE - Chritiane JAY - Marie Madeleine MARMIER - Thérèse THIEBLEMONT

Assises de gauche à droite :

Gilberte GREUSARD - Lucienne REBOUILLAT - Chritiane BARTHELET - Marie Thérèse SALVI - Denise VERNERÉY - Danielle MARANDET - Marie Claude BRESSAND - Suzanne LEPEULE - Marie Jeanne PELLETIER - Jeanine MATHIEU - Andrée FUSSIER - Marie Madeleine REBOUILLAT - Josette RABILLAUD

Garçons nés en 1932- 1933- 1934- 1935- 1936

PHOTO PRISE EN 1947

En haut de gauche à droite :

Pierre COURDIÉ - Michel RAT - Pierre MARMIER - Paul TROUTTET - Marcel LEPEULE - Pierre VIENNET - Maxime PILLER - Arthur MARMIER - Léon PRINCE

Au milieu de gauche à droite :

Roger VERNERÉY - Claude GUYON - François JACQUIN - (Pierre GRESSET ?) - Bernard ROUSSELET - Claude PARNET - Louis COURDIÉ - Jacques FERREUX - Marcel FOURNIER

Accroupis de gauche à droite :

Louis NICOLET - Gilbert MARMIER - Bernard BARTHELET - Gabriel HOSTETTTLER - Gilbert PELLETIER - Pierre NICOLET - Robert HOSTETTTLER - Georges VIONNET - Pierre BOUVERET - Robert VERNERÉY



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

